



PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE JUMELAGE ALGÉRO-ALLEMAND

Page 5

LE JEUNE

N° 8339 MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

MORSURES ANIMALES ET GALE

INDÉPENDANT

Alerte rouge dans les écoles

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Page 2

ALGÉRIE – SOMALIE

UNE VISION D'AVENIR

Eloignées par la distance géographique mais proches par les prises de positions et la conviction d'un avenir commun, l'Algérie et la Somalie, à travers leurs deux chefs d'Etat, signent, à Alger, le renouveau d'une relation à portée stratégique tous azimuts.

Page 3



RÉFORME DU CODE DE LA ROUTE

50 ANS APRÈS LA FIN DE LA DICTATURE EN ESPAGNE

PROTECTION DES DONNÉES

Tolérance zéro pour les chauffards

Une halte mémorielle et des interrogations

La souveraineté numérique, pilier de l'Etat moderne

Page 6

Page 9

Page 6

Alerte rouge dans les écoles

Le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, a révélé hier que deux cas de gale ont été enregistrés chez des élèves à travers le pays. Il a alerté sur la situation de la rage et de la brucellose, appelant à une action intersectorielle urgente.

S'exprimant lors d'une conférence de presse sur la situation épidémiologique des maladies transmissibles, organisée par le ministère de la Santé au siège de l'Institut national de santé publique (INSP), le Dr Fourar a précisé que ces cas ont été constatés dans deux wilayas distinctes. Il a ajouté que la situation a été prise en charge de manière rigoureuse, avec l'activation immédiate des unités de détection et de suivi, permettant l'éradication de la maladie.

Le ministère de la Santé a réaffirmé, selon lui, ses priorités pour lutter contre les maladies contagieuses : renforcer la prévention pour viser leur éradication, intensifier la lutte contre les maladies liées à l'hygiène environnementale via une approche multisectorielle, et développer la surveillance sanitaire avec dépistage précoce et réponses rapides pour limiter la propagation des infections.

Le ministère met l'accent sur le renforcement du système national de préparation et de réponse aux menaces sanitaires émergentes, conformément aux directives du Règlement sanitaire international (RSI), afin d'assurer une protection efficace de la population face aux risques actuels et futurs.

Le Dr Fourar a également présenté un bilan national sur trois pathologies préoccupantes : la brucellose, la rage et la fièvre du Nil occidental (West Nile). Pour ce qui est de la rage, le Dr Fourar a souligné un regain inquiétant de cette pathologie, une maladie évitable mais en augmentation, touchant principalement les enfants. Les données humaines révèlent 16 cas en 2020, 11 en 2024 et 12 en octobre 2025. Pour ce qui est de la gravité des lésions, il fait savoir que 60 % des enfants présentent des lésions de grade 3, nécessitant une sérothérapie et une sérovaccination. Parallèlement, le nombre de morsures animales a doublé depuis 2019, passant de 119 000 à 214 000 cas.

Le Dr Fourar précise que le problème majeur réside dans la non-vaccination systématique des chiens et le manque de fourrières, le chien étant responsable de 60 % des morsures. Il



appelle ainsi à une action coordonnée entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Intérieur pour gérer efficacement cette problématique et protéger la population.

En ce qui concerne la brucellose, le Dr Fourar a affirmé que la situation demeure stable depuis 2020, avec environ 12 000 cas annuels, imputables principalement à la vente de lait cru. Il a souligné l'urgence d'une vaccination systématique du bétail par le ministère de l'Agriculture et d'un encadrement de la vente de lait non pasteurisé par les collectivités locales.

Le directeur général de la prévention a précisé que la maladie, autrefois localisée à Biskra, s'est étendue à la quasi-totalité des wilayas, témoignant d'une augmentation de 11 500 cas en 2020 à 13 000 en 2024. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les inspections, confor-

mément à l'arrêté interministériel de 2015.

Concernant la fièvre du Nil occidental, le Dr Fourar a fait savoir que, l'Algérie avait anticipé cette menace dès 2014, avec la mise en place d'un dispositif national de surveillance dès l'apparition des premiers cas dans le Bassin méditerranéen. « Ce virus circule principalement chez les oiseaux sauvages et peut se transmettre à l'homme ou aux animaux domestiques, notamment les chevaux, par la piqûre du moustique Culex », a-t-il expliqué. Selon lui, la propagation de cette maladie a été favorisée par les changements climatiques, qui ont modifié les routes migratoires des oiseaux, permettant au virus de s'installer dans de nouvelles wilayas. « A ce jour, 76 cas confirmés ont été enregistrés en 2025 », a-t-il souligné.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un fonds 100 % universitaire pour financer l'innovation

SOUS LA TUTELLE du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Université d'Alger 3 devient la première institution du pays à abriter un Fonds d'investissement universitaire, une structure inédite destinée à financer les projets innovants portés par les étudiants, les chercheurs et les start-up universitaires. C'est ce qu'a indiqué, hier, Khaled Rouaski, recteur de l'Université d'Alger 3.

M. Rouaski, a déclaré que cette initiative pionnière traduit « la transformation de l'université algérienne en véritable acteur économique ». Ce fonds, créé officiellement le 30 octobre dernier, « est le premier du genre, entièrement universitaire, né du regroupement de plusieurs filiales économiques d'Alger 3 », a-t-il fait savoir sur les ondes de la Radio nationale.

Le recteur a précisé que doté d'un capital initial de 120 millions de dinars, ce fonds ambitionne d'atteindre 330 millions de dinars d'ici à la fin de l'année. L'ambition est d'accompagner et de soutenir les porteurs de projets innovants issus du monde universitaire, tout en renforçant les synergies avec les acteurs économiques évoluant dans le secteur de l'enseignement supérieur. Il a expliqué que « le fonds agira à double niveau, d'une part comme un fonds d'investissement direct, mais aussi comme fonds de fonds, capable de gérer d'autres dispositifs, y compris à l'international ». Il a fait savoir que « nous recensons plus de 2 200 projets innovants labellisés au niveau national, dont 200 start-up déjà créées et actives, certaines même à l'étranger ».

A cela s'ajoutent 20 000 microentreprises universitaires issues des Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), dont plus de 2 000 sont actuellement en activité. Le taux de financement de ces projets reste encore modeste, estimé entre 10 et 12 %, mais l'ambition est

de porter ce chiffre à 80 % grâce à ce nouveau fonds et à de nouveaux mécanismes d'accompagnement.

M. Rouaski a expliqué que « le fonds se charge du financement, tandis que l'incubateur universitaire assure le suivi administratif et juridique. C'est une chaîne complète, de la conception à la commercialisation ». Il a cité l'exemple révélateur d'un projet de chimie industrielle issu de l'incubateur d'Alger 3, lauréat du Prix du président de la République et du contrat de coopération de six millions d'euros avec le Nigeria. Une réussite qui illustre, selon lui, « la capacité de l'université à produire de la valeur, créer de l'emploi et rayonner à l'international ».

Le ministère de l'Enseignement prévoit un guichet unique dans chaque université pour centraliser les démarches des porteurs de projets et microentreprises universitaires. Selon le recteur, ce dispositif, impliquant incubateurs et CDE, vise à faciliter l'administration et encourager l'initiative. Plus de 6 600 emplois ont déjà été créés par ces structures, faisant de l'enseignement supérieur un véritable secteur économique. Selon lui, 24 universités algériennes ont déjà entamé leur transformation numérique à 80 % d'avancement. Le pays compte 139 incubateurs universitaires et 412 filiales économiques actives, contribuant à la valorisation du savoir et à la création de richesse. Le lancement du premier Fonds d'investissement universitaire, expérimenté par l'Université Alger 3, pourrait être étendu aux 119 établissements du pays, faisant de l'université un moteur du développement national. Selon M. Rouaski, « l'université ne se contente plus de former, elle investit, crée de la valeur et participe activement à la croissance économique ».

Siheem Bounabi

Le projet repose, selon l'organisation, sur quatre piliers d'action fondamentaux. En premier lieu, il prévoit une mise à niveau complète des infrastructures scolaires, à travers l'installation d'une signalisation claire et visible, création de trottoirs et de chemins sécurisés, ainsi que l'aménagement de passages piétons protégés et de dispositifs d'apaisement du trafic. Deuxièmement, le plan met l'accent sur une gestion optimisée du flux routier aux heures critiques, visant à fluidifier le trafic et à juguler les risques d'accidents. Troisièmement, il sera procédé au renforcement des contrôles et de la répression pour dissuader les comportements irresponsables des conducteurs. Enfin, l'initiative accorde une place centrale à la sensibilisation massive des élèves, des parents et des usagers de la route, avec pour objectif d'établir fermement une culture pérenne de la sécurité routière dans l'espace public.

Lynda Louifi

ALGÉRIE – SOMALIE

Une vision d’avenir

Eloignées par la distance géographique mais proches par les prises de positions et la conviction d’un avenir commun, l’Algérie et la Somalie, à travers leurs deux chefs d’Etat, signent, à Alger, le renouveau d’une relation à portée stratégique tous azimuts.

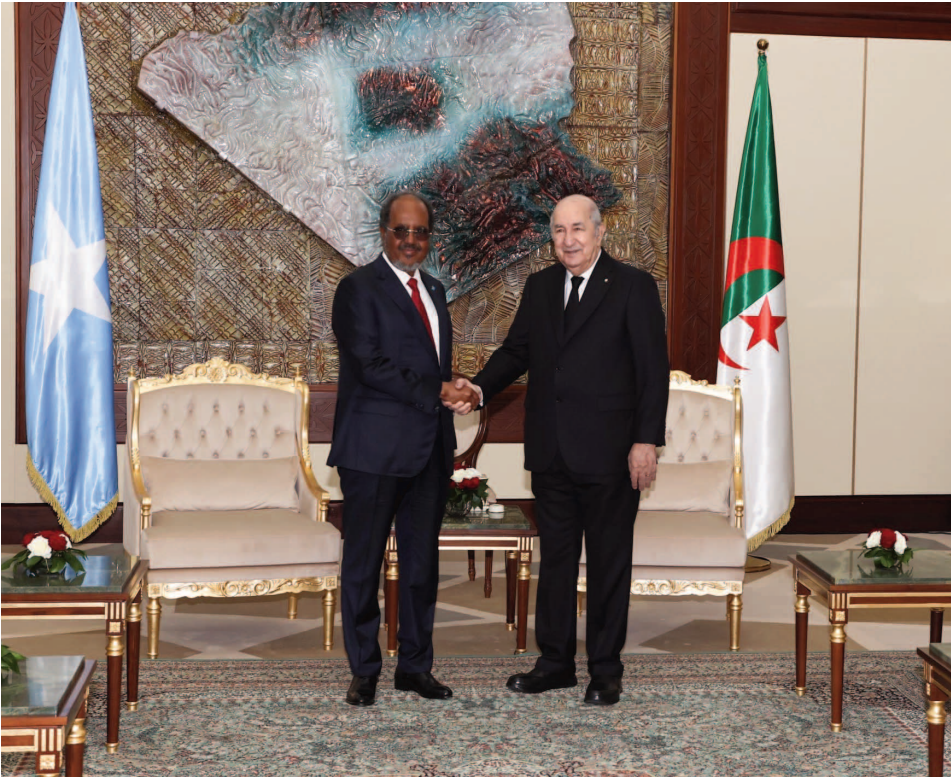
C’est ainsi que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier son homologue somalien, Hassan Sheikh Mohamud, pour mettre en place une vision commune au sujet des principaux enjeux régionaux en Afrique et au Moyen-Orient et renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines.

Le président Tebboune a souligné, dans une déclaration commune à la presse au siège de la présidence de la République à El-Mouradia, que « cette seconde visite du dirigeant somalien à Alger illustre la volonté partagée de renforcer la coopération bilatérale et de consolider le dialogue politique entre nos deux pays ». Il a ajouté : « Nous avons passé en revue de nombreuses questions et échangé nos visions aux niveaux arabe et africain. »

Dans cette perspective, le président de la République a réaffirmé le soutien de l’Algérie à la cause palestinienne en faveur de l’établissement d’un Etat indépendant sur les frontières de 1967, avec Al-Qods pour capitale. S’agissant de la Libye, il a souligné que la résolution de la crise devait impérativement passer par une solution politique « libyo-libyenne », entièrement conduite par les Libyens. Il a estimé, à cet égard, qu’un processus électoral inclusif constituait « la voie adéquate pour préserver l’unité du pays et mettre un terme aux ingérences étrangères dans ses affaires internes ».

Sur le plan des relations bilatérales, le président Tebboune a souligné les opportunités de partenariat, notamment dans les secteurs de l’énergie, de l’agriculture, de la pêche maritime, de l’industrie pharmaceutique et de l’enseignement supérieur. « En matière d’enseignement supérieur, nous enregistrons une avancée significative pour exploiter les opportunités existantes et renforcer la coopération, puisque l’Algérie accueillera 110 étudiants somaliens pour une formation au cours de l’année académique 2026-2027 », a-t-il précisé.

De son côté, le président somalien a également réitéré le soutien de son pays au peuple palestinien dans sa lutte pour l’indépendance et l’établissement d’un Etat souverain avec Al-Qods pour capitale, dans les frontières de 1967. Il a, à son tour, indiqué avoir évoqué avec le Président Tebboune plusieurs questions régionales. Outre la Libye, les



échanges ont porté sur la situation au Soudan et au Sahara occidental. Il a souligné, en ce sens, qu’il est « primordial de respecter la souveraineté et l’intégrité territoriale de ces pays ».

Hassan Sheikh Mohamud a également discuté avec Abdelmadjid Tebboune des principaux domaines de coopération, notamment le commerce, l’investissement, l’éducation, la défense, la sécurité, l’agriculture et le développement des capacités humaines.

Les deux dirigeants ont, à cette occasion, convenu de « travailler, conjointement, avec pour ambition de garantir une stabilité durable sur le plan régional, de promouvoir l’intégration économique et de contribuer à la réalisation des objectifs de l’Agenda 2063 de l’Union africaine ». L’hôte de Tebboune a fait savoir que les accords signés lors de cette visite constituent « le socle d’une nouvelle phase de coopération avancée entre l’Algérie et la Somalie, reflétant la volonté des deux pays de transformer leur amitié historique en une coopération concrète et organisée, au bénéfice de leurs peuples et du développement de la région et du Continent

africain ».

Cette rencontre a été, selon Hassan Sheikh Mohamud, une opportunité d’un échange « empreint d’un esprit de fraternité, de compréhension mutuelle et d’une volonté commune de renforcer les liens historiques entre leurs deux peuples ». Il a révélé que « c’est un honneur et un plaisir pour moi d’être en Algérie, ce pays, dont l’histoire glorieuse en matière de libération, de leadership et de solidarité, demeure une source d’inspiration pour nous tous, en Afrique et dans le monde arabe ». Dans cette optique, « je tiens à exprimer ma gratitude et mes sincères remerciements pour l’accueil chaleureux et l’hospitalité dont moi-même et la délégation qui m’accompagne avons bénéficié dès notre arrivée en Algérie ».

Pour conclure, il a fait ressortir « la nécessité de bâtir un partenariat solide entre les deux pays, reposant sur le respect mutuel et la poursuite de l’intérêt commun ». Selon ses propres termes, cette visite a, à cet égard, permis de passer en revue la solidité des relations entre l’Algérie et la Somalie.

Khalil Aouir

ÉDUCATION, ÉNERGIE, SANTÉ

Plusieurs accords signés

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réservé un accueil officiel à son homologue, le président de la République fédérale de Somalie, lors d’une cérémonie qui s’est tenue au siège de la Présidence de la République, à El Mouradia.

Cette rencontre s’inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l’Algérie et la Somalie, marquées par une volonté commune de consolider la coopération politique, économique et sécuritaire, ainsi que d’intensifier la concertation sur les questions régionales d’intérêt partagé, notamment la paix et la stabilité dans la Corne de l’Afrique.

Après la cérémonie protocolaire, les deux chefs d’État ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi de discussions élargies aux délégations des deux pays, axées sur les perspectives d’un partenariat renforcé dans plusieurs domaines, dont l’éducation, la santé, l’énergie et la formation.

Les deux présidents ont supervisé la céré-

monie officielle de signature de plusieurs accords bilatéraux visant à renforcer les liens entre l’Algérie et la Somalie. Cette rencontre s’inscrit dans le cadre des efforts des deux pays pour développer une coopération stratégique et durable dans plusieurs secteurs clés.

Lors de cette cérémonie, un protocole d’entente a été signé entre le ministère algérien de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère somalien de l’Éducation, de la Culture et de l’Enseignement supérieur. Ce protocole prévoit notamment la mise en œuvre d’un programme exécutif couvrant les années 2026 à 2029, destiné à structurer et à renforcer la coopération dans le domaine de l’enseignement supérieur.

Par ailleurs, plusieurs accords sectoriels ont été conclus pour étendre la coopération bilatérale. Un accord dans le domaine de l’agriculture et de la pêche maritime a été signé pour promouvoir les échanges techniques et

le développement durable dans ces secteurs stratégiques. Un accord bilatéral sur la santé animale permettra de renforcer la collaboration dans la prévention et le contrôle des maladies animales, tandis qu’un accord de coopération dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines ouvrira la voie à des échanges d’expertise et à des partenariats pour l’exploitation des ressources naturelles.

Enfin, les deux pays ont paraphé un accord portant sur l’exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, facilitant ainsi les déplacements officiels et renforçant les échanges institutionnels. Ces signatures illustrent la volonté des deux gouvernements de consolider leurs relations politiques et économiques et de promouvoir un partenariat fondé sur l’échange d’expertise, le développement conjoint et la coopération stratégique dans des domaines prioritaires pour les deux nations.

Hachemi B.

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE

L’Algérie prône paix, sécurité et développement

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Azouz Nasri a présenté hier à l’occasion de l’ouverture de la Conférence parlementaire internationale des présidents, organisée par le Sénat pakistanais, la réussite de la stratégie algérienne en matière de sécurité et de développement, tout en appelant à soutenir les causes de liberté dans le monde.

Organisée sous le thème « Paix, sécurité et développement », la conférence a rassemblé 37 délégations parlementaires ainsi que des représentants d’unions parlementaires internationales et régionales. Au nom du président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, M. Saâd Arous, président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, a pris la parole pour présenter la vision algérienne. Il a souligné la stratégie globale de l’Algérie, qui combine sécurité et développement afin d’assurer une stabilité durable dans le pays sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune. Selon lui, cette approche repose sur le dialogue, la réconciliation nationale et le règlement pacifique des conflits, tout en rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures.

Le représentant de l’Algérie a également souligné le succès de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent, grâce à une combinaison d’actions sécuritaires et de développement économique, contribuant à un environnement sûr et propice à l’essor national.

Sur le plan régional, l’Algérie place la paix et le développement en Afrique au cœur de ses priorités, en soutenant les populations africaines via la coopération et la solidarité. M. Arous a rappelé le succès du Salon du commerce intra-africain organisé en Algérie, présenté comme un espace de promotion du développement durable et d’intégration continentale. Enfin, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé l’engagement de l’Algérie pour la libération de la Palestine et du Sahara occidental, appelant la conférence parlementaire internationale des présidents à devenir une véritable tribune en faveur des causes de libération et de justice dans le monde.

Il convient de rappeler que M. Azouz Nasri, a été reçu, avant-hier soir, par le président de la République d’Angola, M. Joao Manuel Goncalves Lourenco, à qui il a remis un message écrit du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la rencontre, le président angolais a salué «des relations historiques unissant les deux pays ainsi que l’appui apporté par l’Algérie à la Guerre d’indépendance de l’Angola contre le colonialisme portugais», et chargé M. Nasri de «transmettre ses salutations fraternelles sincères au président de la République», lui affirmant que «l’Algérie sera le premier pays qu’il visitera en 2026», selon le communiqué.

Pour sa part, le président du Conseil de la nation a transmis au président angolais les salutations du président de la République, soulignant «la volonté de l’Algérie d’œuvrer à promouvoir les relations économiques entre les deux pays au niveau des relations politiques».

Aymen D.



FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

Une opportunité
pour de nouveaux
partenariats

LES PARTICIPANTS au Forum d'affaires algéro-russe, qui s'est tenu hier à Alger, ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour étendre la coopération économique à de nouveaux domaines. Ils ont affirmé que tous les ingrédients sont là pour «renforcer la coopération et accroître le volume des échanges entre les deux pays, grâce à la mise en place de nouveaux partenariats, hors les domaines traditionnels». Dans ce sens, ils ont cité notamment l'agriculture intelligente, les produits pharmaceutiques, les énergies renouvelables et les solutions numériques. Le secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdeslam Djahnit, a estimé que ce forum constitue «une opportunité de renforcer la coordination et le travail conjoint afin d'exploiter le potentiel disponible dans les deux pays dans divers secteurs d'activité, dont l'énergie, l'agriculture et la sécurité alimentaire». Il a également cité le potentiel prometteur des secteurs industriel, technologique, pharmaceutique, de la transformation numérique et du développement de solutions d'intelligence artificielle. Les relations commerciales entre l'Algérie et la Russie ont connu des progrès remarquables, soutenus par une «ferme volonté politique et un partenariat stratégique croissant», a souligné Djahnit. Le volume des échanges, selon lui, a plus que doublé au cours des dix premiers mois de 2024 pour atteindre plus de 1,7 milliard de dollars, «ce qui nous place dans une ambition commune, à savoir atteindre un volume total d'échanges de 10 milliards de dollars d'ici la fin de cette décennie», a-t-il ajouté. Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, a indiqué que cette rencontre offrait aux opérateurs économiques des deux pays l'opportunité de surmonter les obstacles et de trouver de nouveaux domaines qui ouvriraient plus de perspectives de coopération, de partenariat et d'échange d'expériences entre les deux parties.

H. B.

DRAÂ BEN KHEDDA

Le marché informel rasé

LE MARCHÉ informel de Draâ Ben Khedda, sis à côté de l'ex-voie ferrée, est depuis hier matin complètement inexistant. Annoncée depuis longtemps par l'APC à travers un communiqué, l'opération de démolition de ce marché, qui a nécessité de lourds engins de travaux publics tels que le Poquelin, le rétro-chargeur, une pelleteuse, et autres engins, avait commencé avant-hier, lundi. Elle s'est poursuivie hier jusqu'à l'éradication totale de ce qui a été autrefois un espace où tout se vendait et tout s'achetait. Le wali, le chef de daïra et le président de l'APC de Draâ Ben Khedda ainsi qu'une armada de policiers étaient sur les lieux durant l'exécution de l'opération de démolition de baraquements qui servaient d'étals aux commerçants lesquels commerçaient souvent dans cet espace d'une façon illégale. Il faut rappeler que les

pouvoirs publics ont donné une priorité absolue à la récupération des espaces publics. A Tizi-Ouzou-Ville et ses périphéries, les engins de travaux publics sont toujours à pied d'œuvre. Il faut rappeler que le président de l'APC de Tizi-Ouzou, Hassane Gana, a, à maintes fois, rappelé que l'opération de «nettoyage» ne prendra fin qu'une fois la collectivité de Tizi-Ouzou aura récupéré ses biens immobiliers et, surtout, fonciers. Et dans ce cas aussi, l'autorité publique a clairement signifié que toute résistance à cette action jugée «juste et appropriée» sera sévèrement sanctionnée. Pour revenir à Draâ-Ben-Khedda, de nombreux citoyens sont d'avis à ce que l'opération des espaces publics se poursuive jusqu'à ce que la collectivité rentre à nouveau en possession de l'ensemble de ses biens.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Le rôle central des investissements privés

Le ministère de l'Industrie accompagnera les projets industriels et veillera à la création des conditions favorables visant l'expansion des investissements durables. C'est ce qu'a affirmé hier le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, soulignant le rôle que jouent les investissements privés dans le soutien de l'économie locale et à la création de postes d'emploi.

C'est un message d'assurance qu'a lancé le ministre aux opérateurs économiques, en réitérant l'engagement de l'Etat à accompagner la réalisation projets industriels «ambitieux», au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya d'Adrar. Ceci s'inscrit en droite ligne avec «la vision de l'Etat visant à bâtir une économie diversifiée, fondée sur la production nationale et les initiatives privées», a affirmé Yahia Bachir, saluant les efforts des investisseurs privés et leur rôle essentiel dans le soutien à l'économie locale et la création d'emplois.

Le secteur de l'industrie occupe une place importante dans la stratégie des autorités. Une importance particulière est en effet accordée au secteur en vue d'augmenter sa contribution au PIB.

La relance du secteur industriel est classée au rang des priorités par les pouvoirs publics qui encouragent le développement du secteur, à travers notamment l'engagement des réformes, la mise en œuvre des incitations, ainsi que le soutien aux PME et le soutien aux investissements,



en sus du développement des industries stratégiques, à l'instar de la sidérurgie, l'agroalimentaire et les matériaux de construction. L'objectif étant de stimuler la production locale.

Au deuxième jour de sa visite dans la wilaya d'Adrar, le ministre a visité deux projets d'investissements privés, à savoir la Société Dayfel et société Adrar Lait.

La première est spécialisée dans la fabrication de structures métalliques et d'équipements

urbains, implantée dans la zone industrielle d'Adrar sur une superficie de 20 000 m².

Cette entreprise constitue un modèle réussi d'investissement industriel local, employant 17 travailleurs permanents et disposant d'ateliers de production intégrés englobant la découpe, la soudure, l'assemblage, la peinture et l'emballage, soutenus par des équipements modernes de commande numérique et de revêtement électrostatique, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant

que Yahia Bachir a, lors de cette visite, pris connaissance des étapes de production et de l'organisation technique et administrative de l'entreprise. Saluant le niveau d'équipement et le professionnalisme dans la gestion, le ministre a appelé à «l'élargissement de l'activité industrielle et à la diversification de la production pour répondre aux besoins du marché local et régional», conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au soutien et la promotion de l'investissement privé.

Après la visite d'Adrar Lait, le ministre a appelé «à poursuivre les efforts pour améliorer la performance productive, garantir la qualité et étendre la chaîne de distribution».

Adrar Lait est une unité de production agroalimentaire du secteur privé, spécialisée dans la fabrication de lait entier et de lait écrémé en poudre, avec une capacité de production quotidienne de 45 000 litres, extensible à 80 000 litres, a fait savoir le ministère, qui a mis en avant l'importance de ce projet, compte tenu de son impact économique direct.

Lilia Aït Akli

FIN DES DÉBATS SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

Les députés appellent au renforcement du contrôle financier

LES ÉLUS de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont poursuivi, hier matin, les débats sur le projet de loi de finances (PLF) 2026 pour le troisième jour consécutif. Ces débats ont été suivis, l'après-midi, par les

interventions des présidents des groupes parlementaires, puis par les réponses du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, aux questions et préoccupations des députés.

Lors des débats, plusieurs questions ont été évoquées par les députés, lesquels ont insisté sur le renforcement du contrôle financier et de la numérisation.

Ainsi, les interventions élus de la Chambre basse du Parlement ont porté sur les questions d'ordre financier et économique, notamment l'écart entre les recettes prévues et les dépenses inscrites dans le projet de loi de finances, ainsi que la hausse du plafond de la dette publique, estimant que cette situation représente un véritable défi qui aura inévitablement des répercussions sur la vie quotidienne des citoyens.

Certains d'entre eux ont insisté sur la nécessité d'expliquer «l'affectation de 12 % du budget aux dépenses imprévues», appelant à les soumettre au contrôle parlementaire afin d'en garantir une utilisation appropriée.

Critiquant la faiblesse du contrôle parlementaire sur l'exécution des dépenses publiques, due notamment au retard dans la transmission des documents financiers, plusieurs intervenants ont proposé la création d'une plateforme numérique permettant aux députés de suivre périodiquement

l'exécution du budget. D'autres ont signalé le fait que les dépenses publiques doivent se traduire par des améliorations tangibles dans la vie du citoyen, notamment dans les secteurs du logement, du transport et de l'éducation, tout en évoquant des problèmes locaux liés à la régularisation du foncier dans certaines wilayas.

Les aspects positifs contenus dans le projet de loi, tels que les crédits alloués à la construction de stations de dessalement d'eau de mer et au financement de projets favorisant le développement local durable, ont été soulignés par les élus, lesquels ont également rendu hommage aux efforts du président de la République pour le maintien des grands équilibres économique et la poursuite de la politique de soutien et de transferts sociaux, malgré les défis économiques mondiaux.

Cela, en sus d'avoir consacré d'importantes ressources à la promotion de l'investissement productif dans les secteurs de l'agriculture et des services.

La nécessité d'accélérer la numérisation du secteur fiscal a été en outre soulignée par les élus de la Chambre basse du Parlement, en vue d'améliorer le recouvrement des impôts, d'accroître les recettes et de réduire le déficit tout en luttant contre l'évasion fiscale.

Hamid B.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Lancement d'un programme de jumelage algéro-allemand

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) ont lancé, hier, un programme de jumelage institutionnel destiné à renforcer l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissements aussi bien nationaux qu'étrangers.

D'une durée de huit mois et financé par l'Union européenne, ce projet de jumelage algéro-allemand intitulé «Renforcement des capacités de l'Agence algérienne de promotion des investissements» a pour objectif d'accompagner l'AAPI dans sa transformation institutionnelle, à travers un échange d'expertise et de savoir-faire avec la partie allemande. Selon le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, ce jumelage constitue un «nouveau jalon dans le processus de coopération entre l'AAPI et ses pairs des pays de l'Union Européenne dans le domaine de la promotion de l'investissement et du renforcement des capacités institutionnelles». Rekkache a souligné que ce programme s'inscrit, dans le cadre de «la vision de l'Agence visant à moderniser ses mécanismes de travail, pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale destinée à renforcer la compétitivité de l'économie nationale, à améliorer le climat des affaires et à accroître l'attractivité de l'Algérie pour les investissements nationaux et étrangers».



Dans ce contexte, un accord a été signé par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Mellado Pascua, et la représentante du ministère allemand, Gerlind Heckmann, en présence de la représentante de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et des représentants du Parlement et de plusieurs administrations. Ce projet s'articule autour de plusieurs axes majeurs, notamment la modernisation des outils de gestion, l'amélioration de la gou-

vernance et la mise en place de stratégies innovantes de promotion de l'investissement. Il vise également à «consolider le rôle de l'AAPI comme acteur clé dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'investissement, fondée sur la performance, la transparence et l'efficacité du service public». Ce programme, ont précisé les signataires de l'accord, permettra à l'AAPI de renforcer le ciblage des investisseurs, à travers le développement des techniques innovantes et basées sur les données pour identifier, de manière plus efficace, les marchés et investisseurs

prioritaires. L'AAPI verra aussi ses capacités renforcées dans la planification et le suivi des événements de promotion afin d'améliorer la visibilité de l'Algérie sur la scène internationale. L'initiative ambitionne également, selon les explications fournies, de renforcer l'utilisation des données dans l'évaluation et le suivi des activités de promotion. Les axes prévus mettent en avant l'amélioration de l'évaluation d'impact, une meilleure analyse du retour sur investissement, ainsi que l'automatisation du traitement des informations via des outils d'intelligence économique (Business Intelligence). Un tableau de bord dynamique permettra de suivre, en temps réel, les performances de l'investissement et des actions de promotion menées par l'AAPI. Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat Algérie-UE pour la diversification économique durable, réaffirmant l'engagement commun de l'Algérie, de l'Allemagne et de l'UE à promouvoir un modèle de développement fondé sur l'investissement productif, l'innovation et la compétitivité.

Rim Boukhari



ENTREPRENEURIAT ARTISANAL

Vers la création de centres de développement

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et la Direction de la formation et de la valorisation des ressources humaines du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ont signé, hier, une convention prévoyant la création de centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des établissements de formation. Ces structures serviront d'incubateurs pour les jeunes artisans, afin de transformer leur savoir-faire en micro-entreprises innovantes et compétitives. La signature de cette convention intervient en marge de la 26e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT) est placée sous le thème «Artisanat algérien : patrimoine, authenticité et créativité artistique», avec pour objectif de promouvoir et de développer les savoir-faire entrepreneuriaux des diplômés des établissements de formation relevant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, précise un communiqué de l'ANADE. La convention prévoit la création de «centres de développement de l'entrepreneuriat» au sein de ces établissements, devant servir «d'incubateurs pour les idées et les projets, la promotion et le développement de micro-entreprises compétitives et innovantes, et ce, conformément à la vision économique durable du pays». Dans son allocution à cette occasion, le directeur général de l'ANADE, Bilal Achacha, a précisé que cette convention constitue «un pas qualitatif vers l'intégration de la dimension économique dans le processus de formation des artisans, leur permettant d'acquérir des compétences techniques et dans les domaines de gestion et de marketing pour faire de leurs créations des projets réussis et durables». Cette coopération, a-t-il souligné, traduit «la conviction que l'artisanat constitue un pilier essentiel dans le développement économique et qu'en soutenant l'entrepreneuriat, la pérennité de ce patrimoine sera assurée à travers une nouvelle génération d'artisans entrepreneurs innovants».

R. B.

CONSTRUCTION NAVALE

Des Croates explorent les opportunités de coopération

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR général du Groupe algérien de transport maritime (Gatma), Mohamed Tayeb Aboud, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, Ilija Zelalic, qui était accompagné d'une délégation composée de membres d'une entreprise croate spécialisée dans la réparation et la construction navales. L'objectif de cette réunion est de renforcer les relations de coopération bilatérale et d'explorer les opportunités d'échange d'expertise dans le secteur maritime. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Gatma. Selon l'entreprise publique, cette rencontre s'inscrit dans un effort visant à renforcer les relations de coopération bilatérale et à explorer, notamment, de nouvelles opportunités d'échanges techniques dans le secteur maritime. Organisée conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, cette réunion a permis d'examiner plusieurs dossiers liés au développement de la flotte nationale, est-il souligné de même source. La rencontre entre les deux parties répond à l'objectif de «tirer profit des expériences des pays leaders du secteur», dans l'optique de moderniser les compétences techniques nationales et de consolider les capacités en construction et en réparation navales. L'une des pistes envisagées concerne la formation, sur le terrain, des équipes de l'entreprise publique de la réparation navale ERENAV au sein de chantiers navals croates, dans l'objectif de les familiariser avec «les méthodes

modernes d'organisation et de gestion», selon les précisions de Gatma. La délégation croate a, de son côté, affirmé «sa pleine disponibilité» à accompagner l'ERENAV dans ses projets d'expansion, incluant «le développement des unités et la création d'un nouveau chantier naval» dédié à la construction et à la maintenance de navires, est-il noté de même source. Les deux parties ont, à l'issue des échanges, réitéré leur volonté commune de «poursuivre les discussions autour d'un partenariat technique renforcé, contribuant à la montée en puissance de l'industrie maritime algérienne, conformément aux priorités fixées par l'Etat».

Il convient de noter que cette initiative intervient dans un cadre plus large, où l'Algérie cherche à multiplier les partenariats maritimes stratégiques. Les rapports récents avec Oman illustrent notamment cette orientation. En septembre dernier, une visite de travail du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, à Mascate a amorcé des axes de coopération dans des domaines névralgiques, dont la coopération dans la réparation et la construction navales, ainsi que la formation maritime et portuaire.

Khalil Aouir

UNE DÉLÉGATION DE GENERAL ELECTRIC REÇUE PAR ADJAL

Examen des moyens d'élargir le partenariat

LES MOYENS d'élargir les perspectives de partenariat entre l'Algérie et General Electric ont été examinés par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et une délégation de la compagnie américaine General Electric (GE), en visite en Algérie, laquelle ambitionne d'élargir les domaines de partenariat dans le pays. Conduite par le directeur exécutif des services énergétiques pour l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique à «GE Vernova», Joseph Anis, la délégation a été reçue, mardi, par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant que cette visite «s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internationale». L'occasion aussi d'examiner les moyens d'élargir les perspectives de partenariat entre l'Algérie et General Electric, en vue de conforter la place de l'Algérie sur les marchés énergétiques mondiaux, a précisé la même source.

Les deux parties ont ainsi évoqué les opportunités d'élargir les domaines de coopération entre l'opérateur américain et le secteur de l'énergie en Algérie, notamment avec le groupe Sonelgaz. A cette occasion, Adjal a souligné «l'importance majeure» qu'accorde le gouvernement au secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notant que ce dernier représente «un enjeu essentiel pour la réalisation du développement durable», d'où la nécessité, a-t-il dit, «de choisir les partenaires avec soin». Le ministre a également exprimé sa satisfaction du niveau de partenariat entre Sonelgaz et General Electric, le qualifiant de «modèle à suivre pour les investisseurs américains et étrangers». Pour sa part, Joseph Anis s'est félicité du niveau de coopération entre sa compagnie et le ministère de l'Energie, à travers Sonelgaz, soulignant la volonté de General Electric d'élargir les domaines de partenariat durant les cinq prochaines années, en phase avec l'évolution des marchés mondiaux de l'énergie.

S. N.

RÉFORME DU CODE DE LA ROUTE

«Tolérance zéro pour les chauffards»

Chaque jour, des vies sont fauchées sur les routes. Face à cette hécatombe, l'Etat dit stop. Le projet de réforme du code de la route entend en finir avec les comportements dangereux et les récidivistes. Sanctions durcies, permis à points, contrôles numériques et meilleure formation des conducteurs, autant de mesures pour faire de la route un espace de discipline, de respect et de sécurité pour tous.

Contacté par le Jeune Indépendant, Ali Chekian, président de l'Académie nationale de la sécurité routière, a précisé que ces dispositions constituent une étape fondamentale dans la stratégie nationale. Il salue la teneur du projet de loi, qui vise à instaurer des mesures plus rigoureuses et plus dissuasives pour faire face à la gravité des accidents de la route. M. Chekian a souligné que ces réformes marquent « un véritable tournant dans la politique de prévention et dans la modernisation du système routier », contribuant à renforcer la culture de la discipline au volant, à protéger les vies humaines et les biens, et à corriger durablement les comportements dangereux des conducteurs. Il a mis en avant le caractère structurant de ces mesures, qui reposent sur la numérisation intégrale du dispositif de gestion de la circulation. Le projet prévoit notamment la création d'un registre national des infractions, la mise en œuvre du permis à points ainsi que la généralisation de la carte grise numérique.

L'objectif, explique-t-il, est d'instaurer une base de données interconnectée entre le ministère de la Justice et les services de sécurité, afin de faciliter le suivi des infractions, d'accélérer les enquêtes et de garantir une application plus rigoureuse des sanctions. Ces outils modernes permettront également d'assurer une traçabilité accrue des contrevenants et de renforcer la transparence dans le traitement des dossiers.

Le projet de loi introduit des sanctions plus sévères et des amendes revalorisées à l'encontre des auteurs d'infractions graves, telles que l'excès de vitesse, la conduite en état d'ivresse, l'usage du téléphone portable ou encore les dépassements dangereux. Un système de pénalités progressives sera instauré, tenant compte de la gravité et de la récidive. Selon M. Chekian, ces mesures « ne visent pas uniquement à punir mais à inculquer une véritable culture de la responsabilité et du respect du code de la route ».



Les conducteurs récidivistes et ceux dont les comportements mettent directement en danger la vie d'autrui s'exposeront désormais à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. « L'objectif est de dissuader les comportements irresponsables et de rappeler à chacun que la sécurité sur les routes est une responsabilité collective », a-t-il insisté.

FORMER LES CONDUCTEURS, UNE PRIORITÉ

Au-delà du volet répressif, le président de l'Académie a insisté sur l'importance de réformer en profondeur le système de formation des conducteurs. Les statistiques, dit-il, montrent qu'« une part importante des accidents est causée par de jeunes conducteurs titulaires d'un permis probatoire ».

Pour y remédier, le projet de loi introduit un système national de formation numérique fondé sur des modules techniques et pédagogiques modernisés. Les examens théoriques et pratiques seront désormais informatisés, dans le cadre d'une transition numérique complète du dispositif d'apprentissage de la conduite. Le texte encourage également la création d'auto-écoles intelligentes, équipées de technologies

avancées, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'évaluer les candidats de manière objective.

Le nouveau dispositif prévoit le renforcement des moyens de surveillance numérique à travers l'installation de caméras, de radars et de capteurs intelligents pour la détection automatique des infractions. L'Etat œuvre, par ailleurs, à faciliter le paiement électronique des amendes, dans le but de simplifier les démarches pour les citoyens et d'accélérer le recouvrement des sanctions. Ces innovations s'accompagnent de l'introduction de systèmes de contrôle modernes : détecteurs de stupéfiants, dispositifs de pesée automatique pour les poids lourds, et outils de suivi intelligent des véhicules. Ces technologies permettront un repérage rapide des contrevenants et une intervention efficace des forces de sécurité.

M. Chekian a souligné que l'efficacité de ces réformes dépendra d'une approche intégrée, impliquant l'ensemble des acteurs du système routier. Le texte de loi élargit les prérogatives des autorités locales en matière de maintenance des infrastructures et de traitement des points noirs du réseau routier.

Il prévoit, en outre, la création d'un

Conseil national de la sécurité et de la prévention routière, chargé de définir, coordonner et évaluer la stratégie nationale, en liaison avec des cellules locales implantées dans chaque wilaya.

Cette nouvelle architecture institutionnelle favorisera, selon lui, une meilleure coordination entre les services concernés et une adaptation des politiques publiques aux réalités locales.

INSTAURER UNE CULTURE NATIONALE DE SÉCURITÉ

Le président de l'Académie nationale de la sécurité routière a également annoncé la création du Prix du président de la République pour la sécurité routière, destiné à récompenser les associations, chercheurs, universitaires et journalistes qui œuvrent à la sensibilisation et à la prévention.

Il a également plaidé pour la proclamation d'un Journée nationale de la sécurité routière, afin d'ancrer davantage cette culture dans la conscience collective. Ces initiatives, a-t-il affirmé, contribueront à renforcer l'esprit de responsabilité et à encourager les initiatives citoyennes en faveur de la sécurité sur nos routes.

Enfin, M. Chekian a insisté sur la nécessité d'accompagner la réforme par des campagnes de sensibilisation de grande ampleur, en partenariat avec les médias, pour soutenir les efforts de l'Etat et impliquer davantage les citoyens. Il a souligné que la formation obligatoire et le suivi médical et psychologique des conducteurs professionnels, notamment ceux du transport collectif, constituent un axe essentiel pour garantir la sécurité des passagers.

Notre objectif, a-t-il affirmé, est de construire un environnement routier plus sûr, plus responsable et plus moderne, fondé sur la prévention, la technologie et la conscience citoyenne. « Les nouvelles dispositions du projet de loi incarnent cette volonté de l'Etat d'agir fermement et durablement contre les causes des accidents de la route », a-t-il conclu.

Lynda Louifi

PROTECTION DES DONNÉES

La souveraineté numérique, pilier de l'Etat moderne

LA MAÎTRISE des données et la protection de la vie privée constituent aujourd'hui des enjeux centraux de la sécurité nationale et de la souveraineté de l'Algérie dans l'espace numérique, a indiqué hier le président de l'Autorité nationale de protection des données personnelles, Samir Bourehil, lors de de l'ouverture du colloque international consacré à la « souveraineté numérique de l'Etat », qui se poursuivra jusqu'à demain à l'université Tahri-Mohamed de Béchar.

A l'ouverture de son allocution, M. Bourehil a salué la pertinence du thème choisi par la faculté de droit et des sciences politiques de Béchar, estimant qu'il s'inscrit pleinement dans la vision portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde « une importance capitale au développement de l'Etat numérique et à la transformation digitale du pays ».

Le responsable a également qualifié ce rendez-vous scientifique de « précieuse occasion d'échanger entre experts et chercheurs » sur un sujet d'avenir aux répercussions politiques, économiques et

sociales profondes.

Abordant les mutations induites par les technologies de l'information et de la communication, M. Bourehil a souligné que « le développement du cyberspace et des plates-formes numériques a engendré un nouvel espace d'interaction mondiale », devenu un enjeu majeur pour les Etats. Il a ajouté que « ce champ virtuel tend à échapper aux cadres juridiques et réglementaires établis, forçant les pays à affirmer leur autorité sur un territoire désormais dématérialisé, celui de la souveraineté numérique ».

Il a également précisé que cette souveraineté ne peut être garantie sans un contrôle rigoureux des bases de données, des systèmes d'information et des flux de données personnelles.

Or, l'usage massif des technologies avancées, à l'image de l'intelligence artificielle, complique la tâche des gouvernements, confrontés à de nouveaux défis sécuritaires, à l'instar de l'espionnage, de la désinformation et des cyberattaques qui menacent directement la stabilité et la sécurité nationales.

DES MENACES TRANSFRONTALIÈRES INÉDITES

Le président de l'Autorité a averti qu'« à mesure que les frontières géographiques s'estompent, les plates-formes numériques exercent une influence grandissante qui dépasse les Etats eux-mêmes », expliquant que « ces grandes entreprises du numérique imposent une forme de souveraineté algorithmique, façonnant les comportements politiques et sociaux à travers l'exploitation de masses de données colossales ».

Face à cette réalité, la question de la protection juridique des données personnelles devient essentielle. M. Bourehil a rappelé que le législateur algérien « n'est pas resté indifférent à ces transformations ». Il a conforté ces propos en citant notamment la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données personnelles, qui établit un cadre clair visant à préserver la confidentialité des informations et à renforcer la sécurité des systèmes numériques. Il a ainsi affirmé que ce texte de loi impose à toute entité manipulant des données personnelles de

respecter des règles strictes de confidentialité et d'adopter des mesures techniques et organisationnelles pour prévenir tout accès non autorisé ou toute atteinte aux infrastructures numériques. Il a assuré que « cette démarche a pour objectif la consolidation de la souveraineté numérique de l'Etat et de protéger durablement les droits des citoyens ».

En outre, M. Bourehil a mis en avant la détermination de l'Algérie à renforcer cette souveraineté à travers la stratégie nationale de transformation numérique, impulsée par le président Tebboune. Celle-ci ambitionne de bâtir un écosystème numérique inclusif, de moderniser les services publics et de stimuler l'économie digitale, tout en plaçant la protection des données personnelles au cœur du dispositif.

Il a tenu à préciser que « la maîtrise du numérique n'est pas seulement un enjeu technologique, mais un impératif de souveraineté. Elle engage notre capacité à préserver notre identité, notre sécurité et notre indépendance dans le cyberspace ».

Sihem Bounabi

SOUDAN

Plus de 20 pays dénoncent les atrocités et appellent à un cessez-le-feu

Plus de 20 pays, principalement européens, ont publié lundi une déclaration commune pour condamner les atrocités et les violations du droit international humanitaire au Soudan, exprimant leur « profonde inquiétude » face aux violences systématiques ciblant les civils. Parmi les signataires figurent le Canada, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Allemagne, l'Irlande, la Suède, l'Autriche, la Croatie, la République tchèque, la Finlande, la Pologne et la Suisse.

Dans leur communiqué, les ministres des Affaires étrangères et hauts responsables présents se sont dits « gravement alarmés par les informations faisant état de violences systématiques et continues contre les civils pendant et après la chute d'El-Fasher aux mains des Forces de soutien rapide (FSR) », ainsi que par l'escalade des combats dans le nord du Darfour et la région du Kordofan. Ils ont qualifié de « violations odieuses du droit international humanitaire » le « ciblage délibéré des civils, les massacres à motivation ethnique, les violences sexuelles liées au conflit, la famine utilisée comme méthode de guerre et l'obstruction de l'accès humanitaire ». Le communiqué précise que « de tels actes, s'ils sont avérés, constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au regard du droit international ».

Les signataires ont exigé la fin immédiate des violences et affirmé que « l'impunité doit cesser et les responsables doivent rendre des comptes ». Ils ont souligné que « la protection et la justice pour le peuple soudanais ne sont pas seulement une obligation légale, mais également un impératif moral urgent ».

Le communiqué dénonce également la persistance de la famine et de la malnutrition généralisées, résultant des restrictions d'accès humanitaire, et exhorte les autorités soudanaises à permettre au Programme alimentaire mondial (PAM), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et aux autres agences humanitaires de distribuer librement l'aide aux populations affectées. Il rappelle que toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, garantir la sécurité des civils et faciliter immédiatement l'acheminement de l'aide conformément à la résolution 2736 du Conseil de sécurité des Nations



Unies. Le groupe international a par ailleurs appelé les parties au conflit à convenir d'un cessez-le-feu et à instaurer une trêve humanitaire de trois mois, tout en mettant en garde contre toute tentative de partition du pays. « Nous réaffirmons notre soutien à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan et au droit de son peuple à vivre en paix, dans la dignité et la justice, sans ingérence extérieure », précise le communiqué.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de 89 000 personnes ont été déplacées d'El-Fasher et de ses environs depuis le 26 octobre, date à laquelle les FSR ont pris le contrôle de la ville. Les Forces de soutien rapide sont accusées d'avoir perpétré des massacres à caractère ethnique, ciblant notamment les populations civiles. Ces événements interviennent dans un contexte de forte inquiétude face au risque de fragmentation géographique du Soudan, qui pourrait aggraver une crise déjà dramatique.

Depuis le 15 avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR sont engagées dans un conflit armé qui a fait des milliers de morts et déplacé des millions de civils, malgré les multiples tentatives de médiation régionales et internationales. Le conflit a également provoqué une catastrophe humanitaire, avec des milliers de personnes privées d'accès aux services de base et aux aides alimentaires, aggravant une situation déjà critique.

Les ministres et responsables signataires ont conclu leur déclaration en exhortant toutes les parties à « s'asseoir à la table des négociations », affirmant que « seul un processus politique soudanais large, inclusif et crédible peut résoudre durablement les problèmes du pays ». Ils appellent également à la mise en place de mécanismes de suivi et de responsabilité pour que les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes devant la justice internationale.

R. I.

APRÈS UNE RENCONTRE «HISTORIQUE» AVEC AHMED AL-CHARAA

Trump suspend les sanctions sur la Syrie pour six mois

AU LENDEMAIN de son retrait de la liste noire américaine du terrorisme, Ahmed Al-Charaa, en visite officielle à Washington, obtient une nouvelle suspension temporaire des sanctions à l'encontre de son pays. Cette étape marque un tournant diplomatique pour la Syrie, qui devrait également rejoindre la coalition anti-djihadiste dans les prochaines semaines, renforçant ses relations avec les États-Unis et la communauté internationale.

Le président syrien Ahmad el-Chareh a rencontré avant-hier le président américain Donald Trump à la Maison-Blanche, marquant une étape historique dans les relations diplomatiques syriennes. Dans une interview accordée à The Washington Post, Chareh a souligné la nécessité pour son

pays de bénéficier d'un allègement des sanctions afin de faciliter la reconstruction après des décennies de guerre.

« Il est clair, à travers les politiques de M. Trump, qu'il soutient la stabilité et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que la levée progressive des sanctions », a déclaré Chareh, précisant que la majorité des membres du Congrès rencontrés lundi partagent également cette position.

L'administration américaine a partiellement répondu à ses attentes en suspendant, pour six mois, certaines sanctions prévues par la loi César, ouvrant un accès limité au financement international et au système bancaire global. Cette mesure vise également à faciliter l'importation de biens essentiels, notamment dans le secteur de la

santé. « La Syrie mérite l'opportunité de redevenir un pays stable et prospère », a insisté Chareh. La loi César, adoptée en 2020, sanctionne toute entité soutenant le gouvernement syrien ou participant à la reconstruction sans l'accord préalable des États-Unis.

Selon le Washington Post, le soutien américain s'explique par l'intérêt stratégique de « stabiliser la Syrie », de permettre un retrait partiel des forces américaines et d'intégrer certaines forces locales dans l'armée nationale. Chareh cherche également à obtenir l'appui de pays tiers pour renforcer la reconstruction et consolider sa position politique sur la scène internationale.

R. I.

DES MILLIONS DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

L'ONU met en garde contre un hiver difficile

L'ONU a alerté, hier, sur son manque de moyens pour protéger des millions de réfugiés et déplacés cet hiver, et lancé un appel aux dons pour collecter au moins 35 millions de dollars. « Les familles devront endurer des températures glaciales sans les éléments que beaucoup d'entre nous tiennent pour acquis : un toit décent, une bonne isolation, le chauffage, des couvertures, des vêtements chauds ou des médicaments », a souligné Dominique Hyde, cheffe des relations extérieures du HCR, dans un communiqué.

« Nos équipes sont sur le terrain, déterminées à protéger les réfugiés du froid, mais le temps et les ressources nous manquent », a-t-elle plaidé.

« Les budgets humanitaires sont au bord de la rupture et l'aide hivernale que nous apportons sera bien moindre cette année », a averti Mme Hyde.

Le HCR juge crucial l'aide de donateurs privés afin d'aider à réparer les maisons bombardées, isoler les habitations, fournir chaleur et couvertures aux enfants et aux personnes âgées, et financer l'achat de médicaments et de repas chauds », a-t-elle détaillé.

« Les besoins humanitaires continuent de croître, l'intensification des attaques faisant des victimes civiles et détruisant les infrastructures, ce qui aggrave les coupures de gaz, d'électricité et d'eau », insiste le HCR.

PHILIPPINES

Le bilan du typhon Fung-wong grimpe à 18 morts

DES SECOURISTES philippins équipés de pelleuses et de tronçonneuses ont commencé, hier, à nettoyer les ravages causés par le typhon Fung-wong, au moment où le niveau de l'eau baisse dans les villages inondés et où le bilan monte à 18 morts. Fung-wong, qui a entraîné l'évacuation de 1,4 million de personnes, a été rétrogradé en violente tempête tropicale alors qu'il commence à déverser de la pluie sur l'île voisine de Taïwan, où il doit toucher terre aujourd'hui mercredi. Le typhon s'est abattu dimanche soir sur la côte est des Philippines, couvrant presque l'ensemble du territoire, quelques jours seulement après le typhon Kalmaegi qui a balayé les îles du centre du pays, faisant au moins 232 morts selon les derniers chiffres.

Dans la province côtière d'Isabela, une ville de 6.000 habitants reste coupée du monde mardi, rapporte un porte-parole de la défense civile, et des parties de la province voisine de Nueva Vizcaya sont également isolées.

« Nous avons du mal à accéder à ces zones », a déclaré Alvin Ayson, porte-parole de la région de la vallée de Cagayan, ajoutant que des glissements de terrain avaient empêché les secouristes d'atteindre les résidents touchés. D'autres habitants se trouvent actuellement « dans des centres d'évacuation, mais lorsqu'ils rentreront chez eux, il leur faudra du temps pour reconstruire », a-t-il ajouté.

Selon lui, un enfant de 10 ans a été tué par l'un des glissements de terrain à Nueva Vizcaya. L'enfant fait partie des 18 décès enregistrés dans un nouveau bilan publié mardi par un haut responsable de la défense civile, Rafaelito Alejandro.

DANS le but du développement et combler le déficit du personnels paramédical, les établissements de santé de la wilaya de Batna ont été renforcés par 182 diplômés de l’Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM). C’est ce qu’a fait savoir, hier, Hamdi Chagouri, directeur de la santé et de la population (DSP).

A ce propos, le même responsable a précisé dans une déclaration à l’APS qu’il s’agit, de 35 sage-femmes et 147 de infirmiers de santé publique répartis dans différentes structures de santé à travers la wilaya, notamment celles accusant un déficit dans ce domaine, ainsi que des établissements situés dans des zones reculées.

Soulignant également que les établissements de santé de plusieurs communes, telles que Barika, N’gaous, Ras El Ayoun, Theniet El Abed et Ain Djasser, ont été renforcés par de nouvelles sage-femmes dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services médicaux des citoyens et à prendre en charge les femmes enceintes dans les services de maternité et de pédiatrie, en particulier dans les zones isolées.

Selon le DSP, 114 aides-soignants de santé publique sortiront de l’INFSPM en décembre prochain pour être aussitôt affectés dans les établissements de santé de la wilaya, portant ainsi le nombre total de diplômés de la promotion 2025 à 296 agents entre sage-femmes et paramédicaux.

En outre, M. Chagouri a indiqué que les quotas alloués à la wilaya dans ce cadre ont permis de parachever l’ouverture des services médicaux restants dans les hôpitaux de T’kout et de Theniet El Abed, ainsi que de remettre en service les salles de soins fermées depuis des années dans plusieurs communes, portant le nombre total de sage-femmes à 599 actuellement.

R. R.

SALON DE L’ENTREPRENARIAT VERT DE L’AGRICULTURE ET DE L’AGROALIMENTAIRE DE BOUIRA

15 wilayas au rendez-vous

Quinze wilayas prendront part à la 3e édition du Salon national de l’entreprenariat vert de l’agriculture et de l’agroalimentaire (SEVAGRO), qu’abritera la ville de Bouira de mercredi à dimanche, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cet événement réunira à la grande cour jouxtant le complexe sportif Rabah-Bitad de la ville de Bouira, 100 exposants qui vont présenter leurs produits agricoles au grand public, a précisé à l’APS Floura Ben Hamou, gérante de Vision Art, l’entreprise organisatrice de la manifestation en collaboration avec la direction des services agricoles de la wilaya (DSA), et l’association nationale de la protection des récoltes céréalières basée à Bouira. Placée sous le slogan « La sécurité alimentaire, développement et souveraineté », la manifestation sera une occasion pour les participants de faire la promotion de leurs produits agricoles et de faire connaître les nouvelles techniques agricoles inventées sous l’ère de numérisation, a indiqué pour sa part, le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. Plusieurs activités sont prévues en marge du salon, dont des concours, et la présentation d’un modèle d’une ferme agricole intelligente par un expert tunisien qui prendra part à l’évènement, selon le directeur. Le salon sera également un espace d’échange entre les différents participants en matière d’expériences menées dans le domaine agricole et de l’agroalimentaire, a-t-il dit. **R. R.**

«JIL SIYAHA» À TLEMCCEN Quatre wilayas exposent ses circuits

L’exposition intitulée « Les circuits touristiques » a été inaugurée avant-hier, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Cette initiative a été effectuée dans le cadre des activités du programme « Jil Siyaha » qui signifie (génération tourisme), mené en partenariat entre l’Algérie et l’Union européenne.



L’exposition, qui se poursuivra jusqu’au 20 novembre, comporte 20 œuvres artistiques et carnets de voyage réalisés par des artistes plasticiens et un écrivain, mettant en lumière les circuits touristiques qu’ils ont visités dans quatre wilayas pilotes concernées par le programme « Jil Siyaha », à savoir les circuits de l’olive à Tlemcen, des guelta à Djanet, des montagnes à Sétif et des ksour à Timimoun. Les carnets de voyage élaborés par ces artistes, illustrant par des dessins et des textes les sites visités dans ces régions, sont également exposés et distribués aux participants lors de cette manifestation, qui a connu un fort engouement des jeunes

désireux de découvrir les différentes destinations touristiques.

Le directeur du tourisme et de l’artisanat de la wilaya, Hamouda Maamri, a souligné dans son intervention que le programme « Jil Siyaha » contribue à impliquer les jeunes dans la promotion des différentes régions touristiques de leurs wilayas respectives.

Cette exposition s’inscrit également dans les préparatifs du festival du circuit de l’olive, prévu dans le cadre du même programme du 20 au 22 novembre dans la commune de Sabra, dans la wilaya de Tlemcen. Il comprendra des expositions de produits oléicoles et artisanaux, la réa-

lisation d’une fresque artistique dédiée à l’évènement, ainsi que des activités récréatives pour enfants et des visites d’exploitations agricoles et huileries de la région, selon les explications fournies lors de la manifestation.

Le programme « Jil Siyaha », d’une durée de trois ans, s’inscrit dans le cadre de la coopération entre l’Algérie et l’Union européenne au profit du ministère du Tourisme et de l’Artisanat. Il vise à renforcer l’employabilité et l’insertion des jeunes dans le secteur du tourisme et à encourager leur participation au développement local à travers des projets innovants.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE SIDI BEL-ABBES

Divers projets en cours de réalisation

DANS le but d’améliorer le cadre de vie des habitants, plusieurs projets de développement sont actuellement en cours de réalisation dans les communes de la daïra de Moulay Slissen, située dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, notamment dans les secteurs de l’habitat, de l’éducation, de la santé et des infrastructures de base. C’est ce qu’ont indiqué hier, les services de la wilaya. Selon la même source, ces projets ont fait l’objet d’une visite d’inspection effectuée lundi par le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, dans le cadre du suivi de terrain de l’avancement des programmes de développement à travers la wilaya. Les projets visités concernent notamment la réalisation de 42 lots

sociaux à Aouinat, dont les travaux sont achevés, ainsi que la construction de 60 logements publics locatifs à Moulay Slissen. Le wali s’est également enquis de la construction de deux nouveaux sièges de l’APC à Hassiba et Ain Tendamine, ainsi que des travaux d’aménagement des voiries urbaines et de la réalisation d’une demi-pension au niveau du CEM Feddane Benayad dans la commune El Hssiba. Au cours de cette tournée, le wali a inspecté plusieurs établissements scolaires et structures de santé, et a donné des instructions visant à améliorer les conditions de scolarisation et la qualité des prestations sanitaires. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisa-

tion et d’accélérer le rythme des travaux, soulignant que ces sorties de terrain permettent d’évaluer concrètement l’état du développement local et de répondre aux préoccupations des citoyens.

En marge de cette visite, M. Hadji a rencontré les habitants de plusieurs communes et villages de la daïra, à qui il a prêté une oreille attentive quant à leurs préoccupations liées à l’habitat, l’aménagement urbain et aux services publics. Il a réaffirmé, à cette occasion, l’engagement des autorités locales à poursuivre les efforts de développement et à œuvrer pour l’amélioration du cadre de vie des citoyens.

R.R.

50 ANS APRÈS LA FIN DE LA DICTATURE EN ESPAGNE

Une halte mémorielle et des interrogations

L'Espagne fait toujours face à son histoire même la plus sombre, quel que soit le bord où l'on se trouve. À l'Institut Cervantes d'Alger, une table ronde organisée lundi avec la collaboration de l'ambassade d'Espagne, a passé en revue les séquences douloureuses des luttes pour les libertés démocratiques, la condition féminine sous la dictature militaire de Francisco Franco (1936-1975) dit « El Caudillo » et la transition vers un modèle de société qui fait toujours l'objet de polémiques.



La montée de l'extrême droite ravive les inquiétudes quant à un retour des postulats ayant nourri le franquisme au sein de la société espagnole.

Sous le thème : « Espagne, 50 ans de liberté. Mémoire, exil et diplomatie », a été animée par M. Luis García Montero, poète et directeur de l'Institut Cervantes, José Ignacio Madrazo Bolívar, ambassadeur du Mexique en Algérie et descendant d'exilés républicains espagnols, ainsi que Mohamed Khelladi, moudjahid et ancien ambassadeur d'Algérie en Espagne entre 1970 et 1977. La rencontre a été modérée par S.E. M. Fernando Morán, ambassadeur d'Espagne en Algérie.

M. Luis García Montero a évoqué sa jeunesse et ses années d'études, et le combat pour remettre en cause l'ordre établi par le régime militaire du Caudillo. Il a particulièrement souligné la condition de la femme sous Franco : sa mère, diplômée en philosophie, s'était vue confinée au rôle de mère au foyer, conformément aux valeurs chrétiennes et conservatrices imposées par le régime.

Selon Montero, « la femme en tant que citoyenne à part entière n'existait pas sous Franco et ne pouvait s'épanouir ou s'affirmer en tant qu'individu ». Il a également lu un poème consacré à sa mère et rappelé les nombreuses querelles et mésententes qui ont jalonné leur relation, en raison du fait que sa mère n'avait pas pu s'épanouir pleinement en tant qu'individu instruit.

Durant cette pause mémorielle, il a ensuite abordé la transition démocratique en Espagne à partir de 1976-1977 et

l'évolution sociale et politique qu'a connue le pays depuis la mort de Franco, une évolution qu'il souhaite pérenne, rappelant au demeurant les sacrifices consentis par de pans entiers de la société espagnole dont le combat porté par les républicains.

L'ambassadeur du Mexique a quant à lui évoqué les milliers de réfugiés espagnols ayant fui la répression franquiste pour s'installer au Mexique, certains, a-t-il souligné, se sont réfugiés en Algérie ou ont transité par l'Algérie pour s'installer dans d'autres pays. Selon lui, beaucoup de ses réfugiés espagnols ont aidé le Mexique à se développer tant beaucoup étaient des enseignants, des gens de métiers et d'expertise.

De son côté, Mohamed Khelladi a apporté son témoignage en tant que représentant de l'État algérien, évoquant notamment ses rencontres avec Franco et d'autres responsables espagnols. Il a également rappelé le contexte de l'occupation du Sahara occidental, soulignant que l'Espagne avait transféré sa responsabilité sur ce territoire en 1975-1976 via un accord tripartite avec la Mauritanie et le Maroc.

Les interventions lors du débat de cette rencontre à laquelle ont participé des personnalités européennes et algériennes à l'image de l'ambassadeur de l'Union européenne à Alger, Diego Mellado, ont été axées sur la transition démocratique en Espagne et les risques potentiels d'un retour du franquisme au milieu de la montée de l'extrême droite en Europe.

Ce débat s'est décliné notamment dans le contexte de la

mémoire de Franco, qui a suscité d'énormes controverses depuis le déplacement de sa sépulture située dans la Valle de los Caídos (Vallée des Morts) en 2019. Le gouvernement de Pedro Sánchez avait décidé de transférer ses restes vers un cimetière public, décision qui continue de susciter des remous chez les nostalgiques du franquisme. Les intervenants ont souligné que ce risque ne se limite pas à une reprise directe du franquisme en tant que régime, mais pourrait se manifester à travers la montée de l'extrême droite en Espagne et en Europe, créant un potentiel clivage au sein de la société espagnole et un retour des postulats défendus par ce courant qui a dirigé le royaume pendant 45 ans.

Interrogé sur les éventuels manquements de la classe politique espagnole dans la prise en charge des conséquences du franquisme, Luis García Montero a pointé plusieurs aspects : La loi d'amnistie de 1977, qui a effacé tous les crimes commis à la fois par les franquistes et par les républicains. L'existence de fosses communes et de tombes de victimes du régime, qui restent un sujet sensible, avec un travail de mémoire et de réconciliation encore largement inachevé.

Selon Montero, il est difficile de réconcilier les Espagnols entre eux, car victimes et bourreaux restent profondément séparés sur le plan idéologique. Il estime que la loi d'amnistie a permis de tourner la page légalement, mais n'a pas résolu les fractures sociales et mémorielles laissées par la dictature.

Ayman D.

ÉQUIPE NATIONALE

La dernière répétition avant la CAN

Après avoir validé sa qualification pour la Coupe du Monde 2026, l'équipe nationale d'Algérie tourne désormais son regard vers la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc.

Pour ce dernier stage avant la compétition, Vladimir Petkovic et la Fédération algérienne de football ont opté pour une préparation à Djeddah, en Arabie saoudite. Les Fennecs y disputeront deux rencontres amicales face au Zimbabwe (13 novembre) et à l'Arabie saoudite (18 novembre), deux adversaires aux profils très différents mais idéaux pour tester les schémas du sélectionneur bosnien avant le grand rendez-vous continental.

UNE CASCADE DE BLESSURES COMPLIQUE LES PLANS DE PETKOVIC

La préparation ne démarre pourtant pas sous les meilleurs auspices. Ramy Bensebaini, victime de douleurs lombaires, a été dispensé du stage afin de se soigner pleinement, tandis que Farès Chaïbi a dû déclarer forfait à la suite d'une blessure musculaire contractée avec l'Eintracht Francfort. Ces absences s'ajoutent à d'autres incertitudes qui perturbent la stabilité du groupe. Petkovic, déjà contraint de revoir ses plans, devra composer avec un effectif remanié pour ces deux derniers tests. Pour pallier ces absences, le sélectionneur a convoqué de nouvelles têtes, dont le binational Benkara et Yacine Titraoui, l'ancien milieu du Paradou AC aujourd'hui à Charleroi. Une décision saluée pour son audace, symbole d'un vent de fraîcheur au sein d'une équipe en quête d'équilibre. Ce stage de novembre servira de véritable répétition générale avant la CAN, où les Verts affronteront successivement le Soudan, le Burkina Faso et la Guinée équatoriale. Petkovic veut y voir une équipe affamée et disciplinée, capable de transformer les coups durs en moteur collectif avant le grand défi continental. Le milieu offensif de l'Eintracht Francfort, auteur d'un début de saison solide en Bundesliga, souffre d'une blessure musculaire à la cuisse contractée lors du dernier match de championnat disputé samedi avec son club. Selon le communiqué de la FAF, les

examens effectués ont révélé une lésion nécessitant plusieurs jours de repos, ce qui rend sa participation impossible pour ce rassemblement. Ce forfait intervient au moment où le sélectionneur Vladimir Petkovic comptait justement sur Chaïbi pour apporter sa créativité et lui permettre d'accumuler du temps de jeu sous le maillot des Verts avant la Coupe d'Afrique notamment. Un coup dur donc pour le staff technique, qui perd en quelques heures deux titulaires habituels de son onze. Pour rappel, Ramy Bensebaini, touché au dos, a lui aussi été dispensé du stage, en accord avec son club du Borussia Dortmund et le staff médical de la sélection. La FAF n'a pas précisé si Fares Chaïbi sera remplacé dans le groupe, mais plusieurs options s'offrent déjà au sélectionneur, notamment avec la présence de plusieurs milieux offensifs capables d'évoluer dans son registre.

TOUGAI QUITTE LE STAGE, 3ÈME FORFAIT POUR LES VERTS !

Décidément, les mauvaises nouvelles s'enchaînent pour la sélection nationale. Ce lundi, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé le forfait du défenseur central Mohamed Amine Tougaï pour les deux prochaines rencontres amicales des Verts face au Zimbabwe (le 13 novembre) et à l'Arabie saoudite (le 18 novembre). Le joueur de l'Espérance de Tunis, victime d'une blessure, a été contraint de quitter le stage de l'équipe nationale après un examen effectué par le staff médical. « Après son évaluation, il est apparu que le joueur n'est pas apte à disputer les deux rencontres », précise la FAF dans son communiqué. En concertation avec le sélectionneur Vladimir Petkovic, la décision a donc été prise de libérer le défenseur afin d'éviter toute aggravation et lui permettre



de poursuivre son traitement au sein de son club

L'ALGÉRIE RENFORCE LE STAFF DE PETKOVIC À UN MOIS DE LA CAN

Un nouvel entraîneur des gardiens rejoint le staff des Verts. À un mois de la CAN, l'Algérie accueille un nouvel adjoint dans le staff de Petkovic. L'entraîneur des gardiens, Guido Nanni, débarque officiellement chez les Verts. Une nouvelle ère pour les portiers de l'équipe d'Algérie. Guido Nanni fait désormais partie du staff technique de l'équipe d'Algérie. Et c'est l'entraîneur italien des gardiens qui a officialisé lui-même la nouvelle sur Instagram, en partageant plusieurs stories où il apparaît vêtu du maillot national, et en indiquant, dans sa bio, son nouveau lien avec l'Algérie. Un signe clair, même si la FAF n'a encore rien dit à ce sujet, que sa collaboration avec les Verts est bel et bien lancée. De quoi marquer une nouvelle étape pour l'équipe d'Algérie sous la houlette de Vladimir Petković. Après les décevantes prestations de cet été contre la Suède puis le match nul face à la Guinée, un vaste remaniement du staff a été évoqué et le poste

d'entraîneur des gardiens avait été plus particulièrement visé, le duo Merouane Messai, Nacereddine Berrama étant très décrié. C'est donc l'ancien joueur de Cagliari en Serie A, Guido Nanni, 57 ans, qui rejoint un staff plus que jamais italo-phon, avec Davide Morandi et Paolo Rongoni, respectivement 2e adjoint de Petkovic et préparateur physique. L'arrivée du technicien Guido Nanni, réputé pour sa rigueur et sa méthodologie avancée, confirme la volonté du sélectionneur de s'appuyer sur des profils d'expérience capables d'apporter une expertise internationale au service du projet algérien. Elle intervient à un moment clé du cycle des Verts. En effet, à quelques semaines du début de la préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et à moins d'un an du Mondial, la présence d'un spécialiste de ce calibre, passé par la Roma, la Lazio et Al-Nassr, offre à la sélection une expertise précieuse. Reconnue pour sa pédagogie et sa proximité avec les joueurs, Nanni devrait jouer un rôle crucial dans la progression des gardiens algériens, tant sur le plan technique que mental.

PREMIER ENTRAÎNEMENT POUR LES VERTS À DJEDDAH

La sélection nationale a effectué, ce lundi soir, sa première séance d'entraînement à Djeddah, en prévision de la rencontre amicale face au Zimbabwe, programmée ce jeudi à 17h30 (heure algérienne). La séance, entamée à 21h sur le terrain annexe du stade Roi-Abdallah, a été relativement légère. Les joueurs ayant évolué dimanche avec leurs clubs ont bénéficié d'un programme spécifique de récupération, tandis que le reste du groupe a pris part à un travail technique avec ballon. À noter que l'effectif n'était pas encore au complet, certains joueurs étant attendus dans la soirée à Djeddah. Le groupe devrait être au grand complet lors de la séance de ce mardi.

Maxime Lopez : « Si on fait appel à moi en équipe d'Algérie, j'irai »



MAXIME LOPEZ, international français Espoirs et coéquipier de Kebbal et Chergui au Paris FC, a indiqué qu'il souhaite rejoindre la sélection algérienne. Interrogé par le « Détective » Mathoux sur CANAL+, il a révélé avoir été récemment contacté par la partie algérienne et assuré que, si les Fennecs font appel à lui, il répondra

favorablement. Souvent associé à l'Équipe Nationale par le passé, Maxime Lopez a ouvert la porte à une sélection pour la première fois. Frère de Julien Lopez, ex-international U17, et fils d'une mère d'origine algérienne, Maxime Lopez (27 ans) a, jusqu'à présent, toujours annoncé sa volonté de jouer pour la France. En interview accordée à Canal +, le milieu de terrain du Paris FC s'est livré avec une rare sincérité : « Bien évidemment que si jamais on fait appel à moi en équipe d'Algérie, j'y vais ! Ma maman est Algérienne. Les gens diront que je suis opportuniste, qu'il y a la CAN et la Coupe du Monde, mais je pense que même sur une saison où il n'y avait ni l'un ni l'autre, j'y serais allé. Moi, je suis un compétiteur et j'ai envie de jouer en Équipe Nationale aussi ! » Il poursuivra sur sa lancée, annonçant même avoir été contacté pour une éventuelle sélection : « Certains diront que ça fiat des années que je parle de l'équipe de France... moi, honnêtement, j'ai toujours parlé de la France parce qu'on ne m'a jamais contacté pour ça avec l'Algérie ! Récemment en tout cas, on m'a contacté pour savoir où j'en étais. Si jamais on faisait appel à moi, j'irais, mais maintenant on verra ce qu'il se passera dans le futur. »

ALGÉRIE U17 ET U20 : LES LISTES POUR LES STAGES DE NOVEMBRE DÉVOILÉS

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, ce lundi, que les sélections nationales des moins de 17 ans (U17) et 20 ans (U20) ont entamé, dès ce 10 novembre,

des stages de préparation. Pour ce stage, le sélectionneur national des U17, Amine Ghimouz, a convoqué une liste de 21 joueurs évoluant tant dans le championnat national que dans des clubs étrangers. Neuf (9) joueurs locaux issus de cinq clubs algériens ont été convoqués, tandis que les douze (12) autres joueurs évoluent dans des clubs étrangers. Parmi ces clubs, dix relèvent du championnat français, un autre est le FC Volendam (Pays-Bas), et un joueur appartient au Milan AC.

Ce regroupement, qui a débuté par une première séance d'entraînement en soirée ce lundi, se poursuivra jusqu'au 18 novembre. Selon le communiqué de la FAF, les objectifs de ce stage sont le renforcement de la cohésion du groupe et l'amélioration du niveau collectif de l'équipe. Enfin, la même source précise qu'il s'agit du premier stage des U17 au Centre Technique Régional de Tlemcen : une infrastructure moderne dotée de tous les équipements nécessaires à la préparation et à la récupération des joueurs, offrant ainsi au staff technique des conditions de travail optimales. La FAF a également annoncé, ce lundi, que le sélectionneur Razik Nedder a convoqué 23 joueurs pour le stage de préparation de l'équipe nationale des moins de 20 ans, qui a débuté également lundi 10 novembre au Centre Technique National (CTN) de Sidi Moussa (Alger). Dans cette liste, on note la présence de joueurs locaux issus de pas moins de dix (10) clubs évoluant en Algérie, tandis que les autres joueurs évoluent dans huit (8) clubs étrangers.

USMA

Benchikha fait taire les critiques

Sur le plan tactique, Abdelhak Benchikha semble progressivement trouver la formule idéale pour tirer le meilleur de son effectif. Alors que le 4-4-2 avait donné satisfaction lors des précédents succès face à l'AFAD, l'ES Sétif et à l'ASO Chlef, le coach a surpris tout le monde en optant pour un 3-4-3 contre le CRB.



Un choix audacieux, mais payant, puisqu'il a permis de verrouiller tous les espaces et de neutraliser les attaquants adverses. La rigueur défensive affichée a été l'un des points positifs de la rencontre, témoignant d'une meilleure cohésion collective et d'un bloc équipe plus compact. Autre motif de satisfaction : Benchikha semble désormais connaître parfaitement son groupe. Il sait comment exploiter les qualités de chacun de ses joueurs et dans quel rôle les faire briller. Des éléments comme Islam Merili, Brahim Benzaza ou encore Housseem Ghacha ont trouvé une certaine régularité dans leurs performances, confirmant qu'ils sont devenus des pièces maîtresses dans le dispositif du coach. Cette stabilité individuelle et collective constitue une base solide sur laquelle le staff peut bâtir pour la suite de la saison. Le rendement global reste perfectible, notamment sur le plan offensif où l'équipe peine encore à se montrer constante dans la création et la finition. Mais les indicateurs sont positifs : l'équilibre tactique est là, la discipline défensive aussi, et la solidarité entre les lignes commence à porter ses fruits. L'USMA devra maintenant capitaliser sur cette dynamique et continuer à engranger des points, même dans la difficulté. Le plus important à ce stade n'est pas forcément la manière, mais la continuité des résultats. Si les Rouge et Noir parviennent à améliorer leur contenu tout en maintenant cette série positive, ils pourront rapidement retrouver le standing et les ambitions qui leur correspondent. Encore du pain sur la planche pour Benchikha pour avoir enfin une équipe

de l'USMA qui gagne avec l'art et la manière.

ERNEST OFFICIELLEMENT LIBÉRÉ



Emmanuel Ernest figure officiellement sur la liste des libérés. C'est le deuxième joueur qui quittera l'USM Alger avant même la fin de la première moitié de l'actuel exercice. L'attaquant libérien est invité à négocier son départ après son retour de son pays natal. Recruté à la toute fin du mercato estival, Emmanuel Ernest n'a jamais réussi à s'imposer sous les couleurs de l'USM Alger. Attaquant libérien, arrivé avec l'espoir d'apporter un souffle offensif à une équipe en quête d'efficacité devant le but, n'a finalement pas apporté le plus escompté. Son aventure au sein du club algérois s'achève déjà, à peine quelques mois après son arrivée. Dès ses premières apparitions, Ernest n'a pas convaincu. Malgré la confiance que lui a accordée l'entraîneur Abdelhak Benchikha, le joueur ne l'a pas saisie. Le coach a fini par l'écarter de ses plans.

Autorisé à se rendre dans son pays natal pour renouveler son visa, finalement, Ernest ne portera plus le maillot rouge et noir. Selon une source crédible, l'USMA a décidé de mettre un terme à son contrat. La décision a été prise par Benchikha et les responsables l'ont entérinée. Le joueur sera invité à négocier son départ dès son retour du Liberia, avec l'espoir d'une séparation à l'amiable.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : OLYMPIQUE SAFI - USMA AVANCÉ AU 28 NOVEMBRE

La direction de l'USM Alger a annoncé, ce lundi via un communiqué, avoir reçu une notification officielle de la CAF précisant le calendrier de ses deux prochaines rencontres de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, face à San Pedro (Côte d'Ivoire) et à l'Olympique Safi (Maroc). Le duel face aux Marocains de l'Olympique Safi, initialement prévu le dimanche 30 novembre, se jouera finalement le vendredi 28 novembre, « afin de permettre aux joueurs convoqués pour la Coupe arabe de la FIFA 2025 de rejoindre leurs sélections », précise le club algérois. « La CAF n'a pas encore arrêté le stade hôte du match face à l'équipe marocaine, dans l'attente de la décision sur l'homologation de leur enceinte. En cas de refus, le match sera délocalisé vers une autre ville, dont le choix sera communiqué ultérieurement », conclut l'USMA. Pour rappel, l'USMA avait validé son ticket pour la phase de groupes, en éliminant les Ivoiriens de l'Académie de FAD (aller : 0-1, retour : 3-0).

COUPE D'ALGÉRIE : LA LFP ANNONCE LES DATES DES PROCHAINS TOURS

En effet, la Coupe d'Algérie s'apprête à reprendre ses droits avec un calendrier désormais officiel. La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé que les 1/32es de finale se disputeront les 4, 5 et 6 décembre prochains, marquant ainsi le véritable coup d'envoi de la phase nationale de la compétition. Le tirage au sort, lui, est prévu pour le jeudi 27 novembre, et s'annonce déjà riche en affiches prometteuses. Les 1/16es de finale suivront une semaine plus tard, les 11, 12 et 13 décembre, dans une période particulièrement chargée pour les clubs engagés sur plusieurs fronts. Avant cela, la dernière étape du tour régional, qui verra l'entrée en lice des 32 formations de Ligue 2 amateur, se déroulera les 14 et 15 novembre. Comme chaque année, la Coupe d'Algérie promet son lot de surprises, d'exploits et de duels passionnés entre petits et grands du football national.

CAF : MOTSEPE RÉUNIT LES PRÉSIDENTS DES 54 FÉDÉRATIONS LE 19 NOVEMBRE

LE PRÉSIDENT de la CAF, Patrice Motsepe, a invité les Présidents des 54 Fédérations membres à une réunion en présentiel qui se tiendra le mercredi 19 novembre à Rabat, en marge des CAF Awards 2025. Cette rencontre a pour objectif de faire le point sur les progrès réalisés en matière de viabilité financière des Associations Membres de la CAF et de renforcer la coopération pour le développement du football africain. Ces échanges porteront notamment sur le développement, la croissance et la compétitivité mondiale du football masculin et féminin dans chacun des 54 pays membres de la CAF, ainsi que la construction et la modernisation de stades et d'autres infrastructures footballistiques à travers le continent. Cette réunion se tournera également autour de la coopération et la mise en place de partenariats avec les gouvernements, les entreprises parapubliques ainsi que le secteur privé, afin de soutenir le football professionnel et amateur. Enfin, le président de la CAF abordera avec les 54 fédérations les initiatives et partenariats visant à garantir la viabilité financière des Associations Membres, des Unions Zonales et de la CAF elle-même.

La Commission d'arbitrage donne raison à la JSK

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage (CFA) a tranché dans l'affaire qui enflammait la scène footballistique nationale : la JS Kabylie avait raison. Après avoir longuement examiné les décisions controversées de la rencontre CSC-JSK, la commission a annoncé des sanctions disciplinaires fermes à l'encontre des arbitres responsables. Dans un communiqué officiel, la CFA a confirmé la suspension jusqu'à nouvel

ordre de Housseem Benyahia, arbitre principal du match, ainsi que de Ghada Mahat, en charge de la VAR, pour des « fautes avérées » commises durant la rencontre. Cette décision intervient après l'audition des dirigeants de la JSK par le président de la commission, Mehdi Abid-Charef, à la suite de plaintes répétées sur plusieurs erreurs d'arbitrage flagrantes, notamment trois pénalités non accordés aux Canaris. Les dirigeants

kabyles avaient dénoncé un sentiment d'« injustice » grandissant, estimant que certaines décisions avaient directement influé sur le résultat final. Leur intervention a visiblement été entendue. Selon des sources proches de la CFA, plusieurs manquements ont été relevés, dont un défaut de coordination entre l'arbitre central et la VAR. Cette sanction, rare à ce niveau, se veut un signal fort envoyé à tout le corps

arbitral. La commission assure qu'il n'existe aucune campagne contre la JSK, mais qu'il s'agit avant tout d'un rappel à l'ordre destiné à préserver la crédibilité du championnat et à rétablir la confiance des clubs. Pour la JS Kabylie, cette décision tombe à point nommé, à quelques jours d'un déplacement crucial en Ligue des champions africaine face à Al Ahly du Caire.

En quête d'un gamer Linux ? Tuxedo lance l'InfinityBook Max 15, avec Ryzen 9 et RTX 5070 sous le capot

Tuxedo Computers a donné le top départ à la commercialisation de son nouveau InfinityBook Max 15 Gen 10. Dans la plus pure tradition du constructeur allemand, ce nouveau PC portable de 15,3 pouces est optimisé pour Linux et animé par Tuxedo OS (conçu sur une base Ubuntu avec KDE Plasma Desktop en surplomb).

AMD et NVIDIA aux manettes

L'engin se destine en premier lieu à une utilisation professionnelle, mais il peut facilement être utilisé par les joueurs grâce à une fiche technique qui lui ouvre bien des portes. Sauf peut-être celle des créateurs de contenus, la faute à un écran un peu trop limité pour les usages en lien avec l'image. On y retrouve en effet une dalle IPS QHD+ (2560 x 1600 pixels) fabriquée par BOE, capable de monter à 300 Hz et à 500 cd/m2 de luminance, mais limitée à une prise en charge du spectre sRGB (100%) seulement. Dommage.

Pour le reste, en revanche, tout va bien. L'appareil propose plusieurs configurations en options, allant d'un processeur Ryzen AI 7 350 couplé à une RTX 5060 ; à un processeur Ryzen AI 9 HX 370 épaulé d'une RTX 5070.

Dans tous les cas, le GPU choisi peut opérer ici à un TGP maximum de 115 W (100 W + 15 W supplémentaires via le dispositif Dynamic Boost), grâce à un système de refroidissement axé sur deux ventilateurs et deux caloducs pouvant dissiper jusqu'à 150 W de TDP combiné entre le CPU et le GPU.

Une machine moderne, conçue pour Linux. Tout ce beau monde est quoi qu'il en soit logé dans un châssis en aluminium de 22 mm d'épaisseur pour 1,95 kg, qui abrite aussi une batterie de 99 Wh.

Le tandem CPU / GPU peut aussi compter

Relativement méconnu du grand public, et c'est d'ailleurs malheureux, le constructeur allemand Tuxedo a lancé son nouvel InfinityBook Max 15. Cette 10ème génération de l'appareil, équipée par AMD et Nvidia, se veut puissante mais discrète, avec une particularité en prime : être animée par Linux.



sur un maximum de 128 Go de RAM installable (via deux emplacements SO-DIMM DDR5 à 5600 MT/s), tandis que les deux emplacements pour SSD M2 permettent d'ajouter à l'ensemble jusqu'à 8 To de stockage PCIe Gen 4.

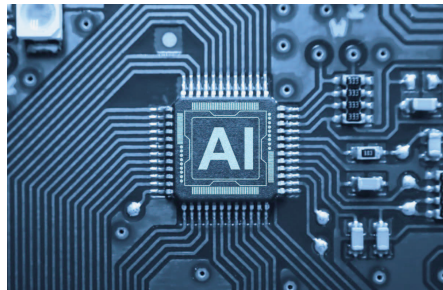
Côté connectiques, on retrouve enfin un lecteur de cartes SD pleine taille, trois ports USB-A 3.2 Gen 1, un port USB-C 3.2 Gen 2, un port USB4 Type C, une sortie mini DisplayPort 1.4, deux sorties HDMI 2.1 (l'une reliée au GPU, l'autre à

l'iGPU), une prise RJ-45, et une prise casque.

Côté connectivité, il faut par contre se contenter de Wi-Fi 6 et d'une liaison Bluetooth 5.2 ou 5.3 suivant le modem choisi. Plus accessoirement, l'appareil intègre deux haut-parleurs de 2W, une webcam 1080p compatible avec l'identification faciale et un clavier RGB (touche par touche).

Optimisé pour Linux et assemblé en Allemagne, l'InfinityBook Max 15 Gen 10 peut tout à fait être passé sur Windows 11 au besoin. Il est proposé à 1703 euros en prix de départ (comptez toutefois 2220 euros environ pour une mouture Ryzen AI 9 / 32 Go / RTX 5070).

Puces IA : Google n'est plus un outsider, au point de déranger NVIDIA ?



ALORS que tout le monde a les yeux rivés sur NVIDIA, Google est en train de se frayer une place stratégique dans le secteur ultra-convoité des puces d'intelligence artificielle (IA).

Lors de son bilan trimestriel la semaine passée, la firme de Mountain View a annoncé une envolée de 34 % de ses revenus cloud, dépassant allègrement les attentes des analystes. « Nous constatons une demande importante pour nos produits d'infrastructure IA, notamment les solutions basées sur les TPU et les GPU. C'est l'un des principaux moteurs de notre croissance au cours de l'année écoulée, et je pense que nous continuerons à observer une très forte demande à l'avenir. Nous investissons pour y répondre », a par la suite commenté Sundar Pichai, P-D.G de Google.

Google muscle ses TPU et signe des deals de géants

Depuis quelques années maintenant, l'entreprise développe des Tensor Processing Units (TPU), des circuits spécialisés

(ASIC), optimisés pour les tâches d'IA les plus lourdes comme l'entraînement des grands modèles, l'inférence des chatbots ou le fonctionnement des agents. À la différence des GPU, très polyvalents, les TPU sont calibrés pour faire une chose, mais à une vitesse monstrueuse.

Cette spécialisation porte ses fruits à l'ère de l'IA générative : Google vient de dévoiler Ironwood, la 7e génération de ses TPU, présentée comme quatre fois plus rapide que la précédente. Une bête de calcul pensée pour absorber les charges les plus extrêmes, au point qu'Anthropic prévoit d'en utiliser jusqu'à 1 million pour faire tourner Claude.

De même, la société a récemment conclu un accord avec OpenAI, qui cherche à diversifier ses fournisseurs. Une manœuvre qui n'est pas passée inaperçue chez NVIDIA...

La dynamique évolue

La stratégie de Google est bien léchée. Contrairement à NVIDIA, elle ne vend pas ses puces directement, mais les propose en tant que service dans Google Cloud. Une stratégie qui favorise sa montée en puissance. Car pour les géants du cloud, développer ses propres processeurs est devenu un impératif. D'ailleurs, Amazon et Microsoft sont également sur le coup. Mais Google a clairement plus d'avance. Ses TPU sont déployés à très grande échelle, testés en production depuis des années, et désormais suffisamment matures pour séduire des clients externes. Si cela ne remet pas en cause la domination de NVIDIA, la dynamique est malgré tout en train de changer.

Google ne se contente plus d'être un gros

acheteur de GPU, elle devient une concurrente crédible, capable d'offrir une alternative plus rentable et taillée pour des flux très spécifiques.

Google Pixel : cette fonction méconnue va vous aider à booster l'autonomie de votre batterie



VOTRE BATTERIE se vide trop rapidement sur votre Google Pixel ? Pas de panique : une fonctionnalité va vous permettre d'augmenter son autonomie, et ce, en quelques clics.

Les Google Pixel se portent plutôt bien : grâce à la série de Pixel 10, Google a vu ses ventes bondir, et ce malgré quelques bugs, rapidement corrigés.

Récemment, le géant de la Tech s'est penché sur l'autonomie de ces smartphones en travaillant sur une option permettant à Android de décider lui-même quand éteindre l'écran.

En attendant son déploiement, d'autres solutions existent pour mieux gérer l'énergie de votre Pixel, à commencer par la bat-

terie adaptative.

La batterie adaptative, comment ça fonctionne ?

On a tous eu des sueurs froides en voyant notre batterie de Pixel passer sous la barre des 30 % en plein après-midi. Et bien souvent, c'est la faute aux applications et autres tâches système qui consomment des ressources en arrière-plan. Afin d'éviter cela, Google a mis au point la batterie adaptative, un outil discret dont la mission est de garder l'œil en temps réel sur ces process.

Cette fonction, qui se base sur des algorithmes IA, agit comme un assistant personnel qui étudie vos habitudes. La batterie adaptative repère les moments clés de votre journée et identifie les applications que vous utilisez le plus (et le moins). Pour cela, il les regroupe ensuite en différentes catégories :

Les services actifs, qui sont ou viennent d'être utilisés

Les services qui sont utilisés quotidiennement mais ne sont pas actuellement actifs ; Les services utilisés régulièrement, mais pas tous les jours : ils resteront accessibles mais seront soumis à plus de restrictions ; Les services rarement utilisés : ils seront soumis à des restrictions strictes et leur accès à internet sera limité ; Les services gourmands en ressources qui n'ont pas été ouverts depuis des mois. L'outil se sert de ces infos pour savoir à quel service donner la priorité. Certaines apps ne sont ainsi plus autorisées à utiliser de l'énergie inutilement et vous pouvez gagner de précieuses heures d'autonomie.

Un nouveau modèle d'IA chinois gratuit prétend surpasser GPT-5 et Sonnet 4.5



La course en matière d'IA entre les États-Unis et la Chine vient de s'intensifier, une fois de plus.

L'entreprise basée à Pékin a lancé Kimi K2 Thinking, un modèle de raisonnement qui, selon elle, surpasse GPT-5 d'OpenAI et Claude Sonnet 4.5 d'Anthropic sur des tests de performance clés, tels que Humanity's Last Exam, BrowseComp (qui teste la capacité des agents d'IA à extraire des informations difficiles à trouver en ligne via les navigateurs web) et Seal-0 (qui évalue les capacités de raisonnement). Kimi K2 Thinking a également démontré des capacités de codage comparables à celles de GPT-5 et Sonnet 4.5, sans toutefois être significativement supérieures.

« En raisonnant tout en utilisant activement un ensemble diversifié d'outils, K2 Thinking est capable de planifier, de raisonner, d'exécuter et de s'adapter en des centaines d'étapes pour s'attaquer à certains des problèmes académiques et analytiques les plus complexes », écrit Moonshot.

Ce que propose Kimi K2

Kimi K2 Thinking est un modèle de type « Mixture-of-Experts » (MoE) qui combine planification à long terme, raisonnement adaptatif et utilisation d'outils en ligne (tels que des navigateurs), « générant et affinant continuellement des hypothèses, vérifiant les preuves, raisonnant et construisant des réponses cohérentes », a écrit l'entreprise. « Ce raisonnement imbriqué lui permet de décomposer des problèmes ambigus et ouverts en sous-tâches claires et réalisables. » Il a été entraîné avec environ 1 000 milliards de paramètres et est accessible sur Hugging Face.

Kimi K2 Thinking, qui s'appuie sur le modèle Kimi K2 publié en juillet, est open

source, ce qui signifie que les développeurs peuvent accéder gratuitement au code source et aux pondérations sous-jacentes et les modifier. Il est important de noter que ce modèle qui, selon Moonshot, possède des capacités d'agentivité plus avancées que les modèles de pointe d'OpenAI et d'Anthropic, est gratuit. Moonshot a également indiqué que son entraînement a coûté moins de 5 millions de dollars, une somme dérisoire comparée aux milliards dépensés par les plus grands laboratoires d'IA américains.

Si cela est vérifié de manière externe, les implications pourraient être considérables, ou désastreuses, comme la panique provoquée par DeepSeek en janvier 2025.

Un modèle économique bousculé

Jusqu'à présent, l'argument de vente dominant dans la Silicon Valley est de convaincre qu'il est judicieux de payer pour des outils d'IA propriétaires auprès d'un développeur leader, sans tenir compte du fait que la grande majorité des entreprises utilisant l'IA n'ont constaté aucun retour sur investissement mesurable.

À l'instar du modèle R1 de DeepSeek, l'arrivée du nouveau modèle de Moonshot remet en question toute la logique de cet argumentaire de vente. Soudain, les entreprises ont à leur disposition un modèle d'IA gratuit, censément plus performant que les meilleurs modèles propriétaires disponibles pour effectuer des tâches critiques.

Bien sûr, il est fort improbable que des cohortes d'entreprises rejettent en bloc l'IA et résilient immédiatement leurs abonnements OpenAI ou Anthropic simplement parce que la dernière entreprise chinoise à la mode prétend avoir développé un modèle plus avancé. Mais cela va certainement faire parler et susciter à nouveau des interrogations : et si le modèle d'IA propriétaire et par abonnement qu'on leur a vendu n'était pas la seule voie d'avenir ? Certaines entreprises américaines, comme Airbnb, privilégient désormais les outils d'IA chinois à ceux de leurs homologues



américains, invoquant à la fois leurs meilleures performances sur certaines tâches critiques et leur coût inférieur. Bien sûr, certains experts s'inquiètent du risque accru que représentent les modèles open source, en particulier ceux d'origine étrangère. Plusieurs agences américaines et d'autres pays ont rapidement interdit DeepSeek.

Confrontation IA : États-Unis contre Chine

Les décideurs politiques et les experts technologiques américains ont souvent présenté cette course comme un affrontement idéologique : d'un côté, « l'IA américaine » incarnerait les idéaux de la démocratie libérale occidentale, et de l'autre, « l'IA chinoise » représenterait le contrôle centralisé de la circulation et la censure de l'information.

S'il est vrai que certains modèles d'IA développés par des laboratoires chinois présentent des biais et semblent s'aligner sur la politique officielle du Parti communiste chinois, il est important de garder à l'esprit que tous les systèmes d'IA, quel que soit le pays d'origine de leur société mère, comportent une forme de biais. La technologie que vous utilisez reflétera, dans une certaine mesure, la vision du monde de ceux qui l'ont conçue et les biais inhérents aux données ayant servi à son entraînement. Quoi qu'il en soit, les considérations idéologiques pourraient bien passer au second plan face aux considérations financières si les performances du nouveau modèle Kimi se confirment au vu des chiffres impressionnants affichés sur

le site web de Moonshot. Aucun investisseur ne peut ignorer son prix dérisoire de 4,6 millions de dollars (selon CNBC).

Aux États-Unis, alors que les entreprises et les particuliers ont été convaincus de l'intérêt d'investir dans un modèle propriétaire haut de gamme, on a fait croire aux investisseurs que le développement de ces outils exigeait des sommes colossales, plusieurs dizaines de milliards de dollars, alors même que nombre de ces entreprises ne sont pas encore rentables.

Jusqu'à présent, ça a fonctionné. Les principaux laboratoires d'IA américains, comme OpenAI et Anthropic, sont désormais valorisés à plusieurs centaines de milliards de dollars, et leurs dépenses en infrastructures et en puissance de calcul nécessaires à la création de modèles toujours plus performants augmentent de jour en jour. Mais la perspective d'une bulle spéculative autour de l'IA suscite des craintes grandissantes. Seul l'avenir nous dira si nous vivons réellement dans une bulle spéculative autour de l'IA. Mais une chose est sûre : l'arrivée soudaine d'un outil gratuit qui surpasse les modèles phares d'OpenAI et d'Anthropic va donner des sueurs froides à de nombreux investisseurs.

-Moonshot a lancé jeudi son nouveau modèle de pensée Kimi K2.

-Ce modèle affirme surpasser GPT-5 et Sonnet 4.5 sur certains tests de performance.

-L'IA open source représente un défi pour les modèles propriétaires américains.

Les paresseux défèquent seulement une fois par semaine !

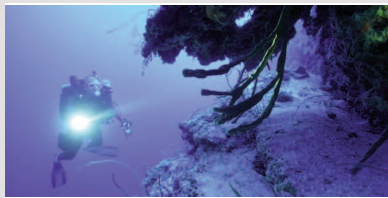


L'UN des plus grands mystères de la forêt tropicale est l'habitude de déféquer chez les paresseux. En effet, ces mammifères vivent dans les arbres et ne descendent qu'une fois par semaine et ce pour faire leurs besoins.

Les paresseux descendent rarement des arbres, parce que c'est un endroit sûr qui leur permet de se protéger des prédateurs. De plus, ces animaux et comme leur nom l'indique, consomment très peu de nourriture et d'énergie, ils se déplacent si rarement que les champignons et les algues poussent sur leur fourrure. C'est pour cela qu'ils n'ont besoin de déféquer qu'une fois par semaine. Mais pourquoi le faire au sol ?

Les feuilles des arbres que les paresseux mangent ne contiennent pas beaucoup de calories et de nutriments. Quand les paresseux défèquent au sol, les papillons profitent de l'occasion pour pondre leurs œufs dans les crottes, cela est aussi profitable pour les paresseux vu que les papillons alimentent en quelque sorte les algues dans leur fourrure, ce qui permettra à ces mammifères de compléter leur alimentation.

On a seulement exploré 5% des océans !



L'Océan est si immense que nous avons à peine effleuré sa surface quand il s'agit de l'exploration.

En effet, l'océan représente 70% de notre planète et nous n'avons exploré que 5%, donc 65% de la terre n'ont pas été explorés jusqu'à aujourd'hui et cela veut dire que les cartes topographiques de Mars, de la Lune et de Vénus sont plus avancées que celle de la terre.

La raison pour laquelle nous avons vu si peu de nos océans est l'extrême difficulté de s'y rendre.

Dans l'océan profond il est presque impossible de survivre sans équipement spécialisé conçu pour résister à des différences de pression et de température démesurées.

Hippopotomonstrosesquippedaliophobie est la peur des mots longs !

IL Y A BEAUCOUP de phobies intéressantes mais aussi bizarres.

Comme par exemple la Dendrophobie qui est la peur des arbres ou la blennophobie qui est la peur de la boue, la néophobie qui est la crainte exagérée de tout ce qui est nouveau ou inconnu. Il y a aussi la phobie des mots trop longs qui a, parmi toutes les phobies, le nom le plus cruel et le plus ironique : Hippopotomonstrosesquippedaliophobie.

LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Qu'est-ce que le X-59, l'avion supersonique développé par la Nasa présenté comme ultrasilencieux ?



• innovation •
Lockheed Martin et la Nasa ont réussi le premier vol du X-59, un projet d'avion commercial hypersonique, dont le bruit au franchissement du mur du son serait réduit à celui « d'une portière qui claque »



Un peu plus de vingt ans après l'arrêt des vols du Concorde, les projets d'avions commerciaux supersoniques pointent à nouveau le bout de leur nez. Lockheed-Martin, en partenariat avec la Nasa, a réalisé le premier vol de son avion expérimental X-59 QueSST (Quiet SuperSonic Technology) le 28 octobre dernier. Le X-59 a décollé des installations Skunk Works, sur le site de l'US Air Force Plant 42 à Palmdale, en Californie, avant d'atterrir près du Centre de recherche en vol Armstrong de la NASA à Edwards.

Ce programme ambitionne de faire passer la vitesse supersonique (Mach 1 soit environ 1.200 km/heure) à cet avion sans générer de « bang » caractéristique d'un avion qui franchit le mur du son. Un bruit qui peut atteindre jusqu'à 110 dB, incompatible avec le survol de zones habitées.

Un nez qui représente un tiers de l'appareil. Comparable au bruit d'une explosion ou du tonnerre, le bang supersonique est à ce jour l'un des principaux obstacles au vol commercial supersonique au-dessus des terres. Il est provoqué par les ondes de choc qui s'accumulent sur le nez et les ailes et qui, lorsque l'avion atteint environ 1.200 km/heure, sont violemment propulsées vers le sol.

« Lorsqu'un bateau va vite, une vague d'étrave se forme à l'avant, et une autre vague à l'arrière, explique à 20 Minutes Bertrand Vilmer, ingénieur en aéronautique et ex-pilote d'essai expérimental. En l'air, c'est un peu la même chose. L'idée avec le X-59, c'est donc d'aller vite en ne formant qu'une petite vague d'étrave, et surtout que la vague à l'arrière ne s'additionne pas avec celle de l'avant. Pour cela, les concepteurs comptent beaucoup sur les effets de forme. »

Grâce à son fuselage effilé, dominé par un nez très long, le X-59 pourrait en quelque sorte étaler ces ondes, ce qui permettrait de réduire ce son à quelque 75 dB, soit l'équivalent « du bruit d'une portière qui claque »

», indique Lockheed Martin. Autre particularité : en raison de la longueur du nez, qui représente un tiers de l'appareil, le cockpit est dépourvu de vision frontale directe. Le pilote voit ainsi son environnement restitué sur écran à l'aide de caméras haute définition.

« Si l'objectif est de réaliser, pour démarrer, des vols commerciaux supersoniques sur le marché intérieur des Etats-Unis, il est probable que la première réticence de la Federal Aviation Administration (FAA) portera en effet sur ces questions de bruit supersonique, il est donc normal qu'ils cherchent à résoudre ce problème en premier lieu » analyse Bertrand Vilmer. Mais attention, ajoute-t-il, « ce n'est pour l'instant qu'un prototype ».

« Avec un prototype, vous faites un peu ce que vous voulez, mais la forme de l'avion sera-t-elle compatible avec un avion de ligne, qui doit donc emporter des passagers ? Et il faudra certifier l'appareil, c'est tout à fait différent de la phase d'expérimentation ».

Le moteur, « point critique d'un avion supersonique »

Par ailleurs, « de multiples problématiques se posent », enchaîne l'expert, « à commencer par le moteur, qui est le point critique d'un avion supersonique ». Il glisse au passage que « les défaillances du moteur Olympus anglais ont davantage été à l'origine de l'arrêt du Concorde que la problématique du bruit de son vol supersonique, qui s'effectuait essentiellement au-dessus de l'Atlantique et à haute altitude [le Concorde évoluait à Mach 2, entre 16.000 et 18.000 mètres] ».

Le premier vol du X-59 de Lockheed Martin, développé avec la Nasa, a eu lieu le 28 octobre 2025. Grâce à son fuselage effilé dominé par un nez très long, le X-59 permettrait une meilleure propagation des ondes de choc, ce qui atténuerait fortement le bruit au-delà du mur du son, qui reste une contrainte pour les vols au-dessus des zones habitées.

L'expert aéronautique Bertrand Vilmer prévient que ce n'est pour l'instant « qu'un prototype » et que de nombreuses problématiques doivent être résolues avant d'envisager d'en faire un véritable avion commercial. Plus de vingt ans après l'arrêt du Concorde, la question des vols commerciaux supersoniques se pose à nouveau aux Etats-Unis, où Donald Trump demande à lever leur interdiction au-dessus du territoire américain, pour favoriser les projets en cours.

« Le bruit du Concorde posait surtout problème à son décollage, en raison de la postcombustion des moteurs, et à son atterrissage, explique Bertrand Vilmer. Quel bruit fera cet avion durant ces deux phases critiques ? Sera-t-il compatible avec les normes sonores des aéroports ? Aura-t-il besoin de longueur de piste particulière ? On n'en sait rien pour le moment. »

Le premier vol du X-59 n'a pas encore permis d'aborder ces problématiques puisqu'il s'agissait d'une première phase d'essais, pour évaluer plusieurs systèmes critiques comme la stabilisation, l'instrumentation, le pilote automatique, les systèmes de contrôle et les données de vol.

Le prototype a volé pendant une heure à une vitesse d'environ 386 km/h à une altitude d'environ 3.658 mètres, alors qu'il doit dépasser les 16.000 mètres en vol de croisière. « Lors des vols d'essai suivants, le X-59 montera en altitude et augmentera sa vitesse, jusqu'à dépasser celle du son » annonce la Nasa.

Vers une levée de l'interdiction de survol des Etats-Unis par des vols supersoniques ?

Cette expérimentation intervient alors que se pose, aux Etats-Unis, la question de relancer des vols commerciaux supersoniques, 22 ans après l'arrêt du Concorde qui pouvait relier Paris à New York en 3h30. Et pour cela, Donald Trump a signé le 6 juin dernier un décret ordonnant à la FAA de lever l'interdiction des vols supersoniques au-dessus du territoire américain - en vigueur depuis plus de cinquante ans - dans un délai de 180 jours, pour les appareils ne produisant pas de bang perceptible. La FAA doit par ailleurs publier une règle finale de certification du bruit des avions pour ce type d'opérations dans un délai de deux ans.

Le président américain souhaite ainsi revenir sur « des décennies de réglementations étouffantes [qui] ont freiné les progrès » en matière de vols supersoniques. Et faire avancer des projets comme celui de Boom Supersonic, qui a fait voler un démonstrateur, XB-1, en début d'année. Celui-ci doit prochainement faire place à l'Overture, un avion destiné à transporter d'ici à 2029 entre 64 et 80 passagers à une vitesse maximale de Mach 1.7 - soit deux fois la vitesse actuelle des avions commerciaux -, sur plus de 600 liaisons dans le monde. Son rayon d'action maximum devrait être de 7.867 kilomètres, et il devrait pouvoir rallier Miami à Londres en moins de cinq heures (environ 8h30 actuellement).

Minage en eaux profondes: le Japon s'associe aux États-Unis pour contrer la Chine et ses terres rares

Le Japon et les États-Unis sont prêts à s'allier pour rattraper la Chine dans la course aux terres rares, qui tient une place de plus en plus importante dans les relations internationales, alors qu'une récente étude dévoile une nouvelle fois les conséquences désastreuses du "deep-sea mining" pour l'environnement.



Le 28 octobre, Donald Trump s'est rendu à Tokyo pour rencontrer Sanae Takaichi, partisane assumée, comme lui, de l'exploitation des réserves minérales et des terres rares de son territoire. Une réunion qui s'est avérée fructueuse. Hier, la "première première ministre" du Japon a déclaré devant le Parlement qu'il était "important pour le Japon et les États-Unis de sécuriser divers moyens de se procurer [des terres rares]" et que "des moyens spécifiques de coopération" avec les États-Unis étaient actuellement étudiés, d'après le South China Morning Post.

Métaux rares et "deep sea mining"

Les "terres rares" sont un ensemble de métaux (cobalt, manganèse, neodymium etc...) dont l'utilisation est devenue indispensable dans nos sociétés: appareils de communications, énergies renouvelables, matériel médical, armement...

De nombreux gisements terrestres sont exploités à travers le monde à la recherche de ces métaux, mais le plancher océanique en contiendrait également d'importantes quantités.

États-Unis-Japon VS Chine

Dans le viseur de Trump et de Takaichi, la Chine. Grâce aux nombreux gisements terrestres et sous-marins sur son territoire, le pays contrôle en effet 70 % de la production mondiale des terres rares, et traite environ 90 % de l'offre mondiale de ces matériaux.

Un levier stratégique colossal dans les relations diplomatiques, que Xi Jinping a

déjà utilisé à plusieurs reprises contre les États-Unis et le Japon, rappelle le South China Morning Post.

Ces dernières années, la JAMSTEC, l'agence japonaise de science et de technologies marine, a mené des recherches en vues du lancement d'opérations de "deep-sea mining" (minage en eaux profondes) dans la zone exclusive économique du Japon. Au coeur du projet, la petite île de Minamitorishima, en plein coeur du Pacifique, que Sanae Takaichi souhaite transformer en plateforme d'extraction et d'exportation des terres rares japonaises.

Minamitorishima

Au premier regard, Minamitorishima n'a rien d'une île paradisiaque. Un triangle de 1,51 kilomètre carré, perdu à 1 848 kilomètres à l'est de Tokyo, sans habitations et où l'eau potable est acheminée par bateau. Mais l'île est précieuse pour le Japon, qui lui permet de s'approprier une zone économique de 429 000 kilomètres cubes en plein milieu du Pacifique, dans une zone particulièrement riche en métaux rares. En 2023, des chercheurs de l'Université de Tokyo avaient estimées la présence de 230 millions de tonnes de nodules, abritant potentiellement du cobalt et du nickel, dans une zone de 10 000 kilomètres carrés autour de l'île.

"Je souhaite construire un système de production de terres rares, avec Minamitorishima à son centre" avait alors déclaré Sanae Takaichi, défendant l'idée d'un système stable, contribuant grandement à

la sécurité du Japon en matières de ressources". L'île, située entre le Japon et les États-Unis et disposant d'un aéroport militaire et d'infrastructures de recherche, permettrait au Japon d'envoyer ses terres rares chez son allié américain directement après leur extraction et leur raffinage.

Quels effets sur l'environnement ?

En août dernier, le Japon a donc déployé un navire d'exploitation minière à 100 kilomètres au large de Minamitorishima. Avant le début de la mission, les experts espéraient au mieux récupérer 2 kilogrammes de terres rares pour chaque tonne de sédiments extraite depuis les fonds marins autour de l'île.

Un chiffre qui permet de rendre compte de la réalité des effets du deep-sea mining sur l'environnement. Pour récupérer des terres rares, les foreuses retournent le plancher océanique sur des centaines de kilomètres carrés, pour ne récupérer qu'une infime quantité de minéraux.

Une pratique qui dévaste les écosystèmes des fonds marins, dont nous ne connaissons encore quasiment rien, mais pas seulement.

Une récente étude, menée par des chercheurs de l'Université de Hawaï, à Manoa (États-Unis), s'est intéressée aux particules ne contenant pas de terres rares qui sont rejetées dans l'océan lors des opérations de minage en eaux profondes.

Il en résulte que ces "déchets", rejetés dans la colonne d'eau, menacent la santé de la biodiversité marine, aggravant le risque d'une crise alimentaire mondiale.

Comme l'explique Le Monde.

ces éléments, après avoir été rejetés dans l'océan, vont être ingurgités par le micro-necton, la population de petits poissons, céphalopodes et crustacés mesurant 2 à 20 centimètres, à la base de la chaîne alimentaire océanique.

Le faible apport en nutriments de ces déchets par rapport à leur nourriture habituelle pourrait gravement perturber ses animaux, qui constituent le garde-manger de l'océan.

En effet, cette population, sert elle-même de "source de nourriture aux grands prédateurs des profondeurs, qui jouent un rôle important dans la pêche commerciale, comme le thon" explique Michael Dowd, à la tête de l'étude. "Les impacts sur ces petits animaux marins vivant à 1 200 mètres pourraient donc se transformer en impacts pour les humains et pour la nourriture qui arrive dans nos assiettes". En avril dernier, Donald Trump a violé le droit international en signant un décret autorisant le lancement de l'exploitation minière dans les eaux internationales, avec le concours de l'entreprise canadienne The Metals Company, accusée d'avoir produit de faux documents sur les conséquences environnementales de son activité.

Cette énième attaque du président américain contre l'environnement avait suscité de fortes réactions de la communauté internationale et l'AIFM, l'autorité internationale des fonds marins a depuis ouvert une enquête sur la légalité des agissements de The Metals Company.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité - Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.



Lavage de nez : adulte sinusite, comment faire ?

DÉFINITION : QU'EST-CE QU'UN LAVAGE DE NEZ ?

Le lavage de nez permet de prévenir les infections telles que les rhinopharyngites et les otites. Les nouveau-nés subissent un lavage de nez pour évacuer les glaires avalées lors de l'accouchement. Le lavage de nez chez les jeunes enfants se réalise à l'aide d'un spray ou d'un sérum physiologique. Les sprays et les solutions nasales qui contiennent des vasoconstricteurs sont contre-indiqués chez les moins de 15 ans en raison du risque d'effets secondaires.

Otite séreuse : durée, comment la soigner, peut-on prendre l'avion ?

Moins fréquente chez l'adulte que chez l'enfant, l'otite séreuse ne doit pas être prise à la légère car elle peut mener à des complications plus ou moins graves. Explications.

QUAND FAIRE UN LAVAGE DE NEZ ?

Le lavage du nez permet de soulager les manifestations de rhinite et/ou de sinusite, et majoritairement dans leurs formes chroniques ou récidivantes, parmi lesquelles, la rhinite allergique et la polyposse naso-sinusienne qui sont associées dans 40% des situations à un asthme. Il assure un meilleur contrôle de la fonction respiratoire pouvant ainsi participer à l'élimination des allergènes, comme les acariens ou les pollens, les bactéries ou les virus.

Le lavage du nez est également indiqué au cours de la mucoviscidose, la BPCO et des suites opératoires d'interventions nasales. "Dans le cadre d'un traitement endonasal par instillation de gouttes, en particulier corticoïdes, un lavage est à réaliser avant. Il faut le faire suffisamment à distance pour que le nez sèche avant de mettre le traitement", ajoute le Dr Alain Bizon.

RHINITE CHRONIQUE : QUELS TRAITEMENTS CONTRE LE NEZ BOUCHÉ ?

Nez bouché en permanence ? Qu'elle soit d'origine allergique ou non, la rhinite chronique est une affection très courante et invalidante. Liste des signes caractéristiques et traitements de ces affections naso-sinusiennes avec le Dr Xavier Gruyer, médecin ORL à Evreux.

QUELLE TECHNIQUE POUR LE LAVAGE DE NEZ CHEZ L'ADULTE ?

Le lavage s'effectue à l'aide d'une poire de lavage, d'un rinolaveur acheté en pharmacie et se pratique dans chaque narine. Le lavage s'effectue à l'aide d'une poire de lavage, d'un rinolaveur acheté en pharmacie et se pratique dans chaque narine.

Il faut se mettre au-dessus du lavabo, pencher sa tête à l'horizontale, tourner sur le côté et instiller la solution dans la narine la plus haute qui s'écoule ensuite par l'autre narine après être passé dans les fosses nasales. Il faut ensuite souffler fortement par la narine la plus basse en fermant l'autre narine avec ses doigts. Il faut après effectuer la même manœuvre de l'autre côté.

QUELLE TECHNIQUE POUR LE LAVAGE DE NEZ CHEZ LE BÉBÉ ?

"Chez le bébé, le lavage de nez se pratique l'enfant allongé sur le côté. On utilisera plus facilement des unidoses de sérum physiologique. De la même manière que chez l'adulte, on va instiller le liquide dans la narine la plus haute pour qu'il ressorte par celle du bas. On peut s'aider d'un mouche bébé pour évacuer le liquide", indique le médecin ORL et chirurgien cervico-faciale.

QUEL PRODUIT POUR SE LAVER LE NEZ ?

Le lavage de nez peut se faire avec du sérum physiologique, une solution saline disponible en pharmacie ou de l'eau salée que l'on confectionne soi-même. Pour cela, laver et rincer soigneusement un récipient en verre d'un litre environ. Le remplir avec une bouteille d'eau minérale ou du robinet, sans faire bouillir. Rajouter 1 à 2 grosses cuillères à café de gros sel gris de cuisine, en évitant le sel de table qui peut contenir des additifs. Rajouter une grosse cuillère à café de bicarbonate de soude. Remuer ou secouer la solution avant d'effectuer le lavage. puis la conserver à la température ambiante. Si le mélange entraîne une irritation, prendre moins de sel. Refaire une préparation chaque semaine en vidant celle qui reste.

COMBIEN DE FOIS PAR JOUR FAUT-IL LAVER LE NEZ ?

Le lavage peut être pratiqué 2 fois par jour quotidiennement au moins. "En cas de lavage en post-opératoire, il est indiqué d'en faire autant que pos-

sible, dès que le nez est encombré", précise le spécialiste.

Trop de lavages de nez : quels risques ? "Faire de nombreux lavages de nez ne

présente aucun risque",

Maladies de la gorge : liste, symptômes, traitement



LE MAL DE GORGE est un motif de consultation fréquent qui peut révéler de nombreuses pathologies. Quelles sont les principales maladies de la gorge ? Leurs symptômes ? Comment les traiter ?

Quels sont les symptômes ?

Les maladies infectieuses se manifestent essentiellement par de la fièvre, une douleur à la déglutition, des difficultés pour avaler, une rougeur du pharynx (intérieur de la gorge) qui peut être associée ou non à des points blancs, un aspect de fausse membrane et de débris purulents témoignant de l'aspect inflammatoire ou infectieux des muqueuses. "La distinction entre angine rouge et angine blanche n'est pas très importante, elle indique simplement l'aspect plus ou moins blanc du fond de la gorge mais en pratique le traitement reste le même", nuance le Dr Bruno Cohen, médecin ORL et chirurgien cervico-faciale à Paris.

Le cancer se traduit principalement par l'apparition d'un bourgeonnement au niveau de la gorge : sur l'amygdale, sur la paroi du pharynx ou sur la langue. Cette lésion n'est pas forcément cancéreuse. "Une biopsie va permettre de faire la différence entre une pathologie bénigne et une pathologie maligne. Dans la gorge, on retrouve de plus en plus de tumeurs qui sont dues au virus HPV, le même qui cause le cancer du col de l'utérus. Il peut être responsable de polypes ou de tumeurs bénignes, soit plus fréquemment de cancers de la gorge".

Cancer de la gorge : symptômes, peut-on guérir ?

En fonction de la localisation et de son degré d'évolution, le pronostic du cancer de la gorge à 5 ans est très variable. Une prise en charge précoce est donc primordiale. Symptômes, stades, traitements : comprendre.

Quand et qui consulter ?

"De la fièvre, des difficultés pour avaler, des douleurs à la déglutition, la présence de bourgeonnements dans la gorge doivent amener à consulter.

De la fièvre, des difficultés pour avaler, des douleurs à la déglutition, la présence de bourgeonnements dans la gorge doivent amener à consulter.

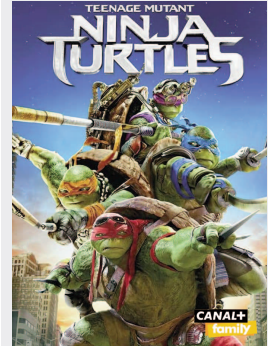
Une douleur d'oreille constitue également un signe d'alerte car elle peut parfois révéler une pathologie tumorale ou infectieuse au niveau de la gorge", prévient le Dr Bruno Cohen.

Un médecin traitant dans un premier temps, qui vous orientera si besoin vers un médecin ORL ou un chirurgien cervico-facial.

les traitements d'une maladie de la gorge ?

Le traitement est fonction de la cause de la maladie de la gorge. Dans les maladies infectieuses, la première étape consiste à déterminer si l'origine est virale ou bactérienne. Pour cela, on effectue un test d'orientation diagnostique rapide (TROD) qui révèle si c'est positif au streptocoque, la bactérie la plus fréquente et la plus dangereuse au niveau de la gorge, ou si c'est uniquement une angine virale. "Ce test oriente vers un traitement antibiotique ou non. En cas d'infection virale, un traitement antalgique est prescrit pour traiter la douleur et la fièvre.

Des examens complémentaires peuvent également être effectués, notamment un prélèvement bactériologique et mycologique de la gorge en cas de doute ou de résistance au traitement. Il consiste à gratter le fond de la gorge ou l'amygdale puis à mettre en culture le prélèvement pour identifier la bactérie ou le champignon responsable. Il est ensuite testé aux antibiotiques pour adapter le traitement".



television

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière - Etats-Unis 2024 S.W.A.T.	TF1
21h00	Série dramatique - France 2025 Désenchantées	2
21h00	Divertissement Insaissables 2	6
21h00	Humour - France 2025 Ferrari, Tsamere, Lecaplain : La Tournée du Trio	CANAL+
20h50	Divertissement humour La grosse rigolade	W9
20h50	Thriller Etats-Unis - 2019 Sang froid	CINE + FRISSE
21h00	Comédie dramatique France - 2019 Nous finirons ensemble	6ter
21h00	Comédie France - 2024 Super Papa	CINE + PREMIER
21h50	Golf Le 5e tour	CANAL+ SPORT
21h00	Thriller Danemark - Suède 2024 Echec et mort	CINEMA
20h50	Film d'action Etats-Unis - 2014 Ninja Turtles	CANAL+ family
21h20	Film d'action France - 2000 Taxi 2	TMC

21h00

la chaine

CANAL+
SERIES



Série dramatique (Allemagne - 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

Un monde meilleur

Alors que la ville se prépare à accueillir la ministre de la Justice, Anneke Hammerschmidt, une vague de tension s'empare des citoyens avec l'organisation d'une manifestation contre le programme Trust. Amir Kaan (Johannes Kienast), le maire inquiet, redoute que cette visite ne mette en péril l'avenir de ce programme controversé. Dans ce climat électrique, Lydia (Maria Hofstätter) reçoit un appel de Jens qui la pousse à ne pas alerter la police, amplifiant les incertitudes.

22h30
Série dramatique (Etats-Unis - 2025)
Saison 3 - Épisode 1/2

Yellowjackets

Alors que l'été s'installe, les survivantes du crash aérien s'engagent dans un jeu rituel de poursuite au cœur de la forêt, une tentative de recréer un semblant de normalité et de camaraderie. Cependant, les tensions montent entre Mari et Shauna (Melanie Lynskey), révélant des fractures au sein du groupe. Alors que Shauna se débat avec les souvenirs déchirants de la perte de son bébé, elle commence à ressentir le poids écrasant de leur existence collective...

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:27	12:13	15:01	17:22	18:48	05:32	12:18	15:06	17:27	18:53	05:46	12:32	15:21	17:42	19:08	05:34	12:23	15:20	17:41	19:02	05:53	12:39	15:28	17:49	19:15	05:57	12:44	15:33	17:54	19:20	06:00	12:47	15:37	17:58	19:23

LE JEUNE

N° 8339 — MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	27°	13°
Oran	30°	14°
Constantine	24°	5°
Ouargla	25°	11°

NOVEMBRE BLEU À CONSTANTINE

Dynamique à l'EHS Daksi autour du cancer de la prostate

Dans le cadre de la campagne de dépistage du cancer de la prostate intitulée «Novembre bleu», l'Établissement hospitalier spécialisé en urologie et néphrologie de Daksi à Constantine continue de recevoir le public.



Cette manifestation, qui s'étend sur quatre jours, vise à sensibiliser et, partant, à dépister les hommes face à cet ennemi silencieux. Mal connu et souvent diagnostiqué à un âge tardif, ce cancer représente aujourd'hui le troisième le plus fréquent chez les hommes en Algérie. A Daksi, la mobilisation des équipes médicales et paramédicales a permis d'accueillir des centaines de visiteurs venus s'informer d'abord, puis se raser ou se faire dépister gratuitement. Selon le Dr Aymen Benmessaoud, maître-assistant en chirurgie urologique, le nombre de

dépistages ne cesse d'augmenter ces dernières années. «Nous sommes passés de 100 patients examinés en 2021 à près de 500 l'an dernier», souligne-t-il. Mieux encore, 42 interventions chirurgicales d'ablation de tumeurs malignes ont été réalisées par l'établissement spécialisé constantinois au cours de l'année écoulée — un chiffre révélateur d'un progrès tangible dans la lutte contre ce type de tumeurs. Le spécialiste précise que l'Algérie fait désormais partie des pays pionniers dans la chirurgie de la prostate, avec une nette baisse des effets secondaires. «Certaines complications,

comme l'incontinence urinaire, sont réversibles grâce à des traitements adaptés», assure-t-il. Mais l'essentiel reste la prévention. Le médecin recommande aux hommes de plus de 50 ans de se soumettre à un examen de routine, simple et rapide, pour détecter à temps toute anomalie. Car, rappelle-t-il, les premiers symptômes dont les brûlures, les douleurs ou le faible débit urinaire sont des signes tardifs. Le Dr Benmessaoud insiste aussi sur les facteurs aggravants tels que l'âge, l'hérédité, une mauvaise alimentation, la sédentarité et l'obésité. Et si le tabac est un ennemi connu de la santé, il ne serait pas un facteur direct

de ce type de cancer, contrairement à celui de la vessie. L'établissement de Daksi a instauré, depuis quelques mois, un suivi pluridisciplinaire, permettant une prise en charge quasi complète — du diagnostic à la thérapie adaptée — des malades. Le responsable explique en outre que chaque dépistage précoce est une victoire pour le patient, pour le corps médical et pour les finances publiques. Si cette campagne de quatre jours vise à attirer l'attention sur cette maladie, la structure reste ouverte pour recevoir les citoyens durant toute l'année, précise encore le médecin.

A. B.

Amel Saïdi

TIZI OUZOU

Traque continue de la police contre les hors-la-loi

LES SERVICES de police de la wilaya de Tizi-Ouzou mènent une traque continue et sans répit contre les hors-la-loi. C'est dans ce cadre que, durant le mois d'octobre 2025, les policiers ont procédé au contrôle de pas moins de 5 270 individus. Parmi eux, 43 personnes ont été interpellées pour divers délits. Selon le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, 11 individus portaient des armes blanches prohibées, 10 ont été arrêtés pour trafic de stupéfiants, 7 faisaient l'objet de recherches par différentes juridictions nationales, tandis que 15 autres ont été appréhendés pour divers autres motifs. Dans un deuxième communiqué, la même instance de police souligne que, durant la même période, les forces de l'ordre ont réussi à traiter et élucider 459 affaires, impliquant 524 personnes. Ces affaires se répartissent comme suit : 151 pour atteinte aux personnes, 60 pour atteinte aux biens privés, 127 pour atteinte aux biens publics, et 121 liées au trafic de stupéfiants. La sûreté de wilaya a également annoncé la saisie de 58 grammes de stupéfiants, 387 capsules de psychotropes ainsi que quelques grammes de cocaïne.

Saïd Tisseguine

APPAREILS TERMINAUX NON HOMOLOGUÉS

L'ARPCE tire la sonnette d'alarme

L'AUTORITÉ de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) a mis en garde, hier, contre les dangers que représentent l'achat et l'usage d'appareils terminaux non homologués. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'ARPCE. Selon les informations fournies par le communiqué, l'Autorité a alerté sur les risques en question, soulignant que «ces équipements n'ont pas passé les tests nécessaires et ne respectent pas les normes techniques et réglementaires en vigueur». L'ARPCE a détaillé que l'usage d'appareils terminaux non homologués pouvait entraîner «des coupures de

communication dans des moments critiques et rendre inaccessibles les numéros d'urgence». Et d'ajouter : «Ces équipements pouvaient présenter des problèmes de compatibilité avec les réseaux nationaux des opérateurs, empêchant ainsi l'accès à des services essentiels tels que la police, la Protection civile ou les secours». Outre la détérioration de la qualité des communications, ces appareils non homologués peuvent également exposer l'utilisateur à «des risques potentiels pour la santé en dépassant les limites autorisées concernant les rayonnements émis», est-il noté de même source.

Pour garantir la sécurité des citoyens, la qualité des communications et la fiabilité des terminaux sur les réseaux nationaux, l'ARPCE recommande de «vérifier, avant tout achat, que l'appareil comporte une étiquette permanente indiquant +Approuvé par l'ARPCE+ ainsi que le numéro d'homologation délivré par l'Autorité de régulation», toujours selon la même source. Il convient de noter que «cette étiquette constitue la garantie que l'appareil est fiable et conforme aux tests de conformité réalisés par l'Autorité de régulation», a conclu le communiqué.

K. A.